

Ensemble

22
Juillet-Août 2023

Le magazine de la Ville de Juvisy-sur-Orge

Bel été à Juvisy !



**SUPPLEMENT
GUIDE DE
LA RENTREE!**

Juvisy GRAND
PARIS





Les horaires d'été de l'espace Marianne

Du 10 juillet au 26 août, l'Espace Marianne vous accueille :

- ▶ Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ▶ Mardi et jeudi : de 13h30 à 17h (fermé le matin)
- ▶ Samedi : fermé

Sommaire

L'ÉDITO DE MADAME LE MAIRE

04 | LACTU DES QUARTIERS

- Travaux du quai Gambetta : quels changements sur la circulation ?
- Les travaux de l'hôpital ont démarré !

06 | TERRITOIRE

- Prolongement du T7 jusqu'à la gare.

07 | SOLIDARITÉ / SANTÉ

- La Ville accueille désormais les permanences de l'Assurance Maladie.

08 | GÉNÉRATIONS

- Le calcul des tarifs municipaux évolue pour plus d'équité.
- La Ville de Juvisy met à l'honneur

ses diplômés !

- Cet été, la Ville offre un programme varié pour sa Jeunesse.

10 | SÉCURITÉ / PRÉVENTION

- Les baignades dans la Seine, c'est non !
- Opération conjointe des forces de l'ordre à la gare.

12 | DOSSIER : BEL ÉTÉ À JUVISY !

- Le Port aux Cerises fête le théâtre.
- Ne manquez pas les animations proposées par la Ville !

16 | COMMERCES / INITIATIVES

- Avec My Station, entrez dans l'univers de la mobilité électrique !

- Pépète Café, le bubble tea qui amuse les papilles !

18 | LES ESPACES CULTURELS

20 | PORTRAIT

- Rencontre avec la section sportive Handball du collège : La belle équipe !

22 | ASSOCIATIONS / SPORTS

- Stage multisports, la recette du succès !

23 | ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Ensemble

Mairie de Juvisy 6 rue Piver
91260 Juvisy-sur-Orge.

Directrice de la publication : Lamia Bensarsa Reda
Rédactrice en chef : Laura Andrais
Rédaction : Laura Andrais, Moïse Fournier et Stéphane Le Personnic
Photos : Moïse Fournier, Julie Ducarne, Laura Andrais et Stéphane Le Personnic
Création et mise en page : Julie Ducarne

Impression : La Maison des Impressions
Diffusion : Le diffuseur de la Ville de Juvisy
Tirage : 9 000 exemplaires.
Signalez un problème de distribution au : 01 69 12 50 06.
Date de parution : 28 juin 2023
Retrouvez-nous sur facebook, Instagram et juvisy.fr





“
**Je vous
souhaite un
très bel été
à Juvisy
ou ailleurs!**
”

L'été s'est installé avec ses longues fins de journées et doucement l'agitation va laisser place à la quiétude de la trêve estivale. L'été, c'est l'occasion de profiter autrement de la ville, flâner dans les parcs, se promener au bord de l'Orge ou de la Seine, participer aux sorties et aux manifestations qui seront proposées au mois de juillet et au mois d'août mais prendre le temps de s'asseoir en terrasse, de faire sans se presser le marché, les boutiques ou tout simplement de flâner.

Dans ce numéro, vous retrouverez l'ensemble des activités qui seront proposés aux plus petits et aux plus grands tout l'été. Au programme, des rendez-vous festifs et culturels, comme par exemple les deux séances de cinéma en plein air organisées dans le parc de la Mairie. Cette année, nous avons choisi de faire découvrir ou redécouvrir aux enfants et à ceux qui le sont restés, deux classiques de Disney, Les Aristochats et Merlin l'Enchanteur. Vous pourrez aussi venir danser au traditionnel bal des pompiers ou à l'occasion d'un bal guinguette que nous organisons pour la première fois au parc des Grottes le 15 juillet dans la plus pure tradition des bals populaires... Vous retrouverez également les événements prévus à la base de loisirs du Port aux Cerises, ou encore le Festival « Embarque ! » sur la péniche Alternat qui proposera aussi des croisières sur la Seine durant les deux mois. Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

La période estivale, c'est aussi des activités et des sorties proposées par la Ville à toutes les générations. Je pense notamment à toutes celles qui seront proposées aux enfants dans nos centres de loisirs de proximité ou encore au stage multisports qui aura lieu, comme tous les ans, au mois de juillet. Des animations et des sorties seront aussi organisées pour les jeunes en partenariat avec les animateurs de l'IFAC. Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale offrira la possibilité aux familles qui ne peuvent pas partir en vacances de s'évader à l'occasion de sorties loin de Juvisy.

Au-delà de cette programmation, les services de la Ville et les élus resteront mobilisés pour faire face aux grosses chaleurs avec le plan canicule. Tout l'été, nous prendrons soin de nos plus fragiles et de nos aînés en les accompagnant au quotidien et en veillant à ce qu'ils ne manquent de rien. Si vous êtes âgé, handicapé ou si votre état de santé nécessite une attention particulière, je vous invite à vous faire connaître auprès des agents du Centre Communal d'Action Sociale.

De plus, avec les pompiers et en collaboration avec la Ville de Draveil, nous engagerons, cette année encore, des patrouilles afin de veiller au respect de l'interdiction de la baignade en Seine ainsi que de nombreuses actions de sensibilisation.

Si les mois de mai et juin ont été particulièrement riches et chargés, les mois de juillet et août nous permettent de préparer au calme la rentrée de septembre et ses nombreux rendez-vous. J'en profite ici pour remercier tous les services de la Ville qui se sont investis pour que toutes les fêtes des écoles puissent avoir lieu dans les meilleures conditions, qui ont permis aux associations et clubs sportifs d'achever cette saison comme il se doit et enfin qui vous ont permis de profiter des nombreuses animations que nous avons organisées. Je remercie aussi tous les bénévoles, toutes les directrices de nos écoles, les enseignants, les personnels de nos crèches et écoles mais aussi tous nos partenaires qui ont largement participé à animer la Ville. Enfin, je félicite tous les enfants pour leurs belles prestations sur le temps scolaire ou à l'occasion des galas, représentations, expositions...

Pour que vous puissiez vous aussi anticiper la rentrée scolaire, en supplément de ce magazine, vous retrouverez le guide de la rentrée. Un document précieux que je vous invite à conserver toute l'année et dans lequel sont compilées toutes les informations pratiques relatives à l'accueil de vos enfants dans les structures de la Petite-enfance, à l'école, dans les accueils périscolaires et au centre de loisirs.

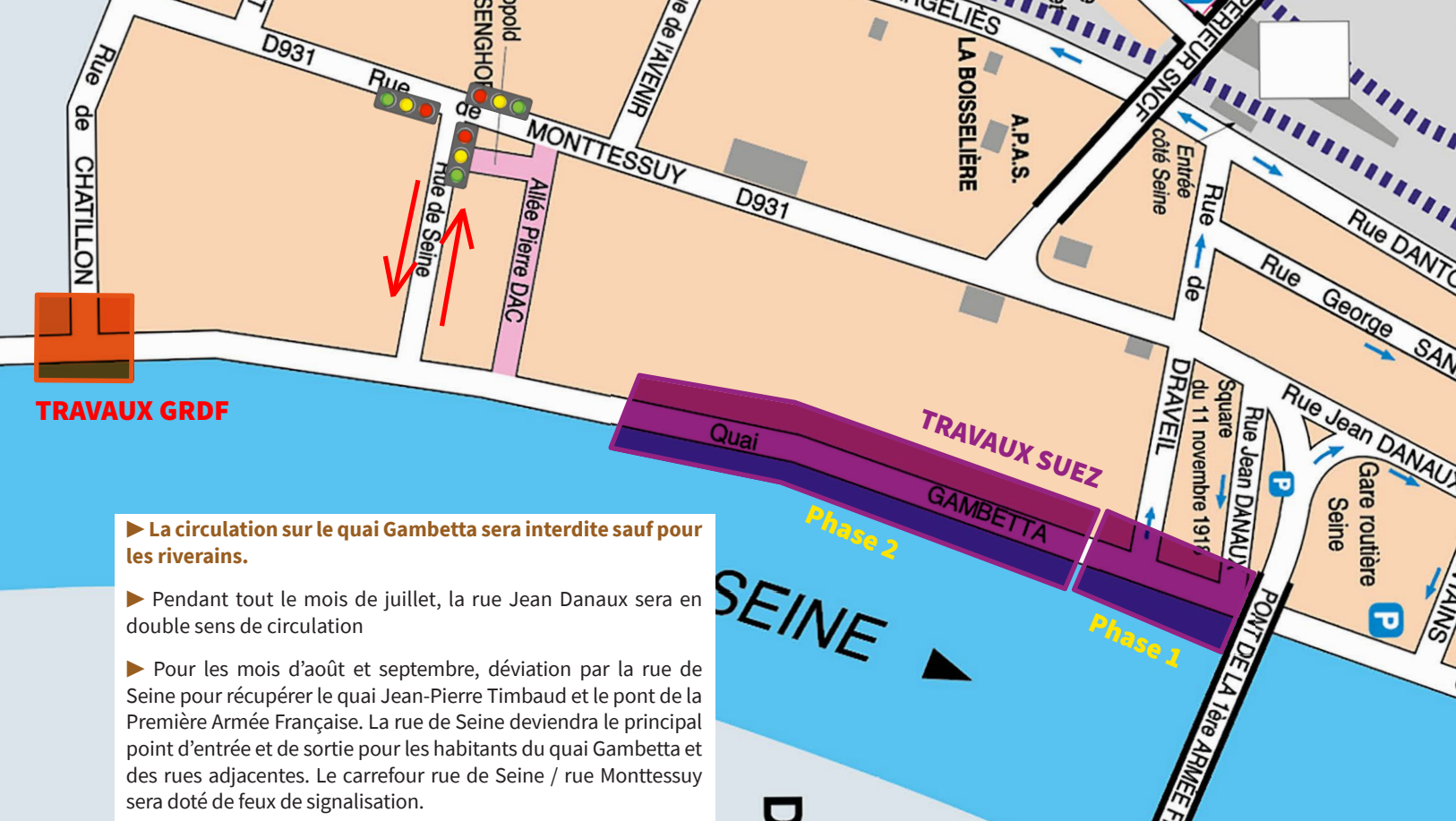
Grande nouveauté cette année, nous nous y étions engagés, dans le cadre de notre soutien aux familles, la tarification de l'ensemble des services et des activités sera désormais calculée sur la base du Taux de Participation Individualisé. En clair, fini les effets de seuil liés aux paliers du quotient familial, chaque tarif est unique et correspond aux revenus de chaque foyer ! Vous trouverez tous les renseignements dans le supplément. J'ajoute que les services de la Ville sont à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos interrogations.

L'été est aussi le meilleur moment pour les services techniques et les partenaires de la Ville de faire les gros travaux dans nos écoles, nos équipements municipaux mais aussi d'engager ceux qui ne dépendent pas directement de la commune. Vous les retrouverez compilés dans ce numéro. Par ailleurs, des lettres d'information seront distribuées dans les boîtes aux lettres dans les quartiers et rues concernés.

Vous l'aurez compris, l'été à Juvisy, ce n'est finalement pas une période de tout repos pour les services municipaux et les élus car nous restons à vos côtés, comme nous le faisons tout au long de l'année !

Je vous souhaite un très bel été à Juvisy ou ailleurs !

*Très sincèrement
Jamia Bentaha Reda*



► La circulation sur le quai Gambetta sera interdite sauf pour les riverains.

► Pendant tout le mois de juillet, la rue Jean Danaux sera en double sens de circulation

► Pour les mois d'août et septembre, déviation par la rue de Seine pour récupérer le quai Jean-Pierre Timbaud et le pont de la Première Armée Française. La rue de Seine deviendra le principal point d'entrée et de sortie pour les habitants du quai Gambetta et des rues adjacentes. Le carrefour rue de Seine / rue Monttessuy sera doté de feux de signalisation.

Travaux du quai Gambetta : quels changements sur la circulation ?

Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro, le quartier Seine, et plus particulièrement le quai Gambetta, connaîtra plusieurs chantiers pendant la période estivale. Des modifications de circulation sont à prévoir pendant ces périodes, nous vous présentons ici le plan de circulation qui sera effectif durant ces travaux.

Du 3 juillet au 1^{er} octobre 2023 : Ce chantier concerne le renforcement des canalisations d'eau potable par l'entreprise Suez. Ces travaux n'impacteront pas l'alimentation en eau des habitations.

Phase 1 : Pendant le mois de juillet, les travaux impacteront la portion de route entre le pont et la rue de Draveil.

Phase 2 : En août et septembre, le chantier impactera la portion située entre le 13 et le 33 quai Gambetta.

Du 3 juillet au 3 septembre : des travaux auront lieu à l'angle de la rue de Châtillon et du quai Gambetta. Ce chantier concerne les réseaux de GRT Gaz, qui nécessitent un entretien. Ces travaux n'auront aucune incidence sur l'alimentation en gaz des habitations.

L'accès aux habitations sera naturellement préservé.

TRAVAUX AVENUE DE LA TERRASSE ET AVENUE RASPAIL

Après avoir rencontré les habitants de ces deux rues au sujet de la circulation routière, la Ville a demandé à l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, chargé de la voirie, de réaliser des travaux de réaménagement dans ce secteur. L'objectif est de retirer les coussins berlinois de l'avenue de la Terrasse, afin de réduire les nuisances engendrées sur les habitations voisines, et d'aménager des rétrécissements de chaussée. Jusqu'au mois de septembre, une phase de test est ainsi menée au moyen d'installations provisoires. Ces dispositifs seront pérennisés s'ils venaient à être concluants.

+ d'infos : 01 69 12 32 71

+ d'infos : Services techniques
Tél. : 01 69 12 32 71

PENSEZ À RÉACTIVER VOTRE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Si vous possédez une carte pour accéder aux déchetterie d'Athis-Mons et de Morangis, sachez que le Siredom désactive de leur réseau les cartes d'accès qui n'ont pas été utilisées depuis 2 ans. Afin de réactiver votre carte et d'anticiper vos dépôts, vous êtes invité à contacter le pôle gestion des déchets de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour que leurs agents puissent réactiver votre carte :

Tél. : 01 78 18 22 24

Bureaux : 29 quai de l'Industrie, Athis-Mons. Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h-17h.

Les travaux de l'hôpital ont démarré !

Très attendus par la municipalité et les habitants, les travaux de la nouvelle cité de santé en lieu et place de notre hôpital ont commencé le 15 juin dernier avec la démolition d'une partie des anciens locaux. Une excellente nouvelle qui vient concrétiser un projet de cité de santé largement défendu par les habitants et les élus.

Vous vous en êtes peut-être aperçu en passant dans la rue Camille Flammarion, les travaux de l'hôpital ont officiellement démarré le 15 juin dernier. « *Après un retard de quelques mois, cette fois, c'est la bonne, le chantier de notre nouveau pôle de santé a commencé !* s'exclame Jean-Claude Nasse, adjoint au Maire en charge de la santé, des affaires sociales et du logement. *C'est une excellente nouvelle, car c'est la première étape concrète d'un projet très important que nous avons défendu collectivement avec les élus des villes voisines, les soignants et les habitants. Alors que notre hôpital était promis à une disparation programmée au profit d'une opération immobilière, nous conserverons nos urgences et un pôle d'imagerie qui seront accueillis au sein d'une cité de santé gériatrique.* »

Ce chantier structurant pour la ville a donc commencé par la démolition du bâtiment situé rue Camille Flammarion et se poursuivra selon le calendrier suivant :

► **Jusqu'au 28/06/2023** : achèvement de la démolition du bâtiment avec évacuation des gravats limitée à 3/4 rotations par jour et sans restriction de la circulation de la voie publique. Pendant la phase de démolition de la façade côté rue Camille Flammarion, un tapis de protection sera installé sur le mur pignon donnant sur la voie pour empêcher toute chute de poussière et gravats sur la rue.

► **Du 29/06/2023 au 21/07/2023** : mise à nu du terrain (décroustage du parking).

► La grue utilisée pour ces travaux sera démontée, soit à l'issue de la démolition du bâtiment, soit après la mise à nu du terrain en fonction des besoins de l'entreprise pour ces deux opérations. La date de démontage sera transmise à la Ville et aux riverains.

« *Par ailleurs, nous avons interpellé le groupe Korian qui est maître d'ouvrage pour que soit mise en place une communication auprès de la Ville et des riverains. Un chantier d'une telle envergure doit impérativement faire l'objet de la plus grande transparence. Nous nous employons aussi à ce que ces opérations soient coordonnées avec les travaux du T7.* »



Virginie Falguières

Adjointe au Maire chargée du Cadre de vie, de l'environnement et des travaux

VIGILANCE SEINE ET ORGE

La Préfecture de l'Essonne nous a informés du franchissement du seuil de vigilance de la Seine et de l'Orge. Il est ainsi demandé à ce que les habitants des communes rattachées à ces zones d'alerte, comme Juvisy, soient sensibilisés quant à une utilisation rationnelle et économe de l'eau.

TRAVAUX DU PONT DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Des travaux de requalification du pont de Villeneuve-Saint-Georges sont actuellement en cours. Le pont de Villeneuve restera fermé à la circulation routière depuis Villeneuve-Saint-Georges en direction de Villeneuve-le-Roi jusqu'au 31 août 2023. Une voie de circulation est maintenue dans le sens opposé et une déviation est mise en place par le Conseil Départemental du Val-de-Marne.





Prolongement du T7 jusqu'à la gare

En janvier dernier, les travaux préparatoires du prolongement du tramway T7 jusqu'à la gare ont commencé. En toute transparence et comme elle s'y était engagée, Madame le Maire a souhaité consacrer une séquence institutionnelle et citoyenne autour d'un projet dont les conséquences seront majeures pour notre ville.

Le 22 mai et le 8 juin, les habitants étaient invités à l'espace Jean Lurçat pour assister à deux rendez-vous distincts traitant du prolongement du tramway T7 jusqu'à la gare de Juvisy. « J'ai souhaité provoquer le 22 mai un conseil municipal extraordinaire pour débattre démocratiquement autour d'un projet qui bouleversera notre ville. En rappelant une nouvelle fois que la municipalité était tout à fait favorable au tramway T7 mais qu'elle remettait en cause le tracé passant par le parc de la Mairie, nous avons vécu un débat à la hauteur des enjeux et un grand moment de clarification sur les positions des uns et des autres. En réponse à tous ceux qui ont tenté de ramener ce sujet à des simples mésententes politiques, nous avons en effet pu nous rendre compte que le prolongement du T7 par ce tracé dépassait largement les clivages partisans

et le simple jeu majorité-opposition. Aujourd'hui, malgré quelques divergences, nous savons que la majorité municipale est rejointe par le collectif « Union Populaire de Juvisy » qui se montre très critique à l'égard du choix qui a été fait de rejoindre la gare par le centre-ville. De l'autre côté, le groupe Juvisy écologique et solidaire soutient le projet. Chacun a pu avancer ses arguments et nous ne pouvons que nous en féliciter. »

Le 8 juin, c'est une réunion d'information qui avait lieu à l'espace Jean Lurçat en présence des techniciens d'IDFM. Après avoir présenté le calendrier prévisionnel des travaux 2023, les habitants présents en nombre ont saisi l'occasion pour faire part de leurs interrogations mais aussi de leurs craintes relatives au choix du tracé retenu.

Été 2023 – Du 26 juin au 3 septembre

Déviations des réseaux de Orange et GRDF en centre-ville (et peut-être ENEDIS). Des plans de déviations seront mis en place et une information sera boîtiée par IDFM à la demande de la Ville.

Automne 2023 – sans précision de date

Comblement des passages souterrains à gabarits réduits (PSGR) de la Nationale 7 et création de franchissements sécurisés pour les piétons. Lors de chaque réunion technique, la Ville a exigé que ces travaux aient lieu exclusivement en période de vacances scolaires afin de ne pas perturber les familles et les enfants qui se rendent à l'école Jean Jaurès.

SOYEZ DÉSORMAIS INFORMÉS PAR SMS !

Une nouvelle étape de chantier ? La mise en place d'une déviation ?
Recevez prochainement les dernières nouvelles des travaux du tram T7
directement sur votre téléphone.



Pour vous inscrire,
flashez simplement
le code ci-dessous !



OU SUR

tramway-t7.fr

TRAVAUX DE L'ÉTÉ SUR LE RER D : ANTICIPEZ VOS DÉPLACEMENTS

La période des grandes vacances est régulièrement privilégiée pour la réalisation de travaux sur les axes de transports. Le RER D ne déroge pas à la règle puisque des travaux sont programmés cet été et des modifications ou suppressions de dessertes sont mises en place. Pour connaître le calendrier des travaux et les impacts sur la circulation de vos trains, rendez-vous sur :

- <https://maligned.transilien.com/>
- <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites>

La Ville accueille désormais les permanences de l'Assurance Maladie

C'était un engagement de la municipalité : faire venir ou revenir des services publics au plus proche des habitants. Depuis début juin, la CRAMIF, qui appartient au réseau Assurance Maladie, reçoit ses assurés dans les locaux mis à sa disposition par la Ville.



La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF) assure désormais deux permanences par semaine à Juvisy : les lundis au centre Frédéric Rossif (place Louise Michel), dans le quartier Plateau, et les jeudis à l'Espace Marianne (25 Grande rue). Ce sont quatre assistantes sociales qui accueillent ainsi les usagers dont le dossier est suivi par la CRAMIF.

« Accueillir les permanences de la CRAMIF au sein de nos locaux, c'est une très bonne chose, assure Jean-Claude Nasse. Régulièrement, les services publics de proximité ferment leurs portes dans les villes de taille moyenne. Les usagers sont ensuite obligés de se déplacer plus loin ou de faire leurs démarches à distance avec les outils numériques. Or tout le monde n'est pas véhiculé ou n'est pas en mesure de se déplacer sur de longues distances. Concernant l'accès au

numérique, là aussi il existe une fracture avec une partie de la population. L'installation de ces permanences de la CRAMIF va permettre aux usagers juvisiens de rencontrer des agents en personne pour être mieux accompagnés dans le suivi de leur dossier. Je me félicite de ce retour d'un service public de proximité qui, j'en suis convaincu, sera fort utile à toute une partie de la population ! »

Les permanences de la CRAMIF se font uniquement sur RDV :

► soit l'usager prend rdv avec la CRAMIF via le 3646

► soit la CRAMIF convoque un usager dans le cadre du suivi de son dossier

+ d'infos : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

**Espace Marianne, 25 Grande rue
Tél. : 01 69 12 50 00**



Jean-Claude NASSE

Adjoint au Maire chargé de la Santé,
des affaires sociales et du logement.

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le mercredi 16 août de 15h à 19h30
Salle Pidoux de la Maduère
64 Grande rue

Avec ou sans rendez-vous

Tél : 01 60 78 08 18

www.efs.sante.fr



REGISTRE CANICULE

Le plan canicule est lancé du 1^{er} mai au 15 septembre. Faites vous connaître auprès du service des Aînés pour vous inscrire sur le registre de la ville et bénéficier du suivi des agents en cas de fortes chaleurs.

Plus d'infos : 01 69 12 50 00



Buvez de l'eau et restez au frais





Le calcul des tarifs municipaux évolue pour plus d'équité

À Juvisy, les tarifs d'accès aux services publics proposés, notamment aux enfants, diffèrent d'une famille à l'autre. Le système du quotient familial jusque-là utilisé va évoluer vers le Taux de Participation Individualisé (TPI) pour proposer des tarifs encore plus adaptés aux situations individuelles.

Le 22 juin dernier, le Conseil Municipal s'est prononcé pour l'évolution du système de calcul des tarifs qui s'appliquent pour l'accès aux services aux familles (restauration, accueils du matin et du soir, études, accueils de loisirs, séjours de vacances).

Amandine Costa nous explique cette évolution des tarifs : *« Jusque'à présent, du calcul du quotient familial découlaient des tranches tarifaires appliquées à chaque activité. Pour le porte-monnaie d'une famille, le basculement d'une tranche à l'autre à l'euro près engendrait des différences de tarifs qui pouvaient être importantes. Afin de supprimer ces effets de seuil, nous avons souhaité faire évoluer ce système pour correspondre davantage aux ressources des Juvisiens. Ainsi, avec la mise en place du Taux de Participation Individualisé (TPI), il n'existe plus de tranches tarifaires fixes, puisque chaque tarif est unique et correspond scrupuleusement aux ressources d'un foyer sur la base des revenus et du nombre de parts indiqués sur les avis d'imposition. »*

Ce nouveau système de calcul a pour effet premier de renforcer l'équité entre les familles qui ont recours à ces services publics, puisqu'il s'adapte davantage à la diversité de ces dernières. Il offre également une plus grande harmonisation, une meilleure lisibilité et une progressivité linéaire des tarifs.

Ce nouveau mode de calcul est complété par deux décisions fortes :

► **La prise en charge par la Ville d'au moins 50% du coût de l'activité. Les**



Amandine Costa

Adjointe chargée de la Famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés.

tarifs s'étaleront de 7,92% à 50% du coût de l'activité pour les familles. A titre d'exemple le prix du repas facturé sera compris entre 0,95 € et 6 €.

► **Les tarifs seront bloqués jusqu'en 2026.**

En outre, avec l'application de ce nouveau système, les démarches sont simplifiées : désormais, il vous est seulement demandé d'apporter votre avis d'imposition pour permettre le calcul de vos tarifs.

Des démarches facilitées et un tarif adapté pour des services publics offrant toujours plus, c'est tout le sens de l'action municipale grâce à cette réforme.

**+ d'infos : Espace Marianne
25 Grande rue
Tél. : 01 69 12 50 00**



CÉRÉMONIE DES DIPLÔMÉS

LA VILLE DE JUVISY MET À L'HONNEUR SES DIPLÔMÉS !

Vous avez obtenu un diplôme en 2022 ou en 2023 ? Brevet, CAP, BEP, Baccalauréat, BTS, Licence, Master... Venez profiter d'une soirée festive afin de vous récompenser et vous encourager dans la poursuite de votre parcours professionnel.

Pour ne pas rater ce moment unique, inscrivez-vous sans plus tarder : jeunesse@mairie-juvisy.fr ou 01.69.12.50.00



Cet été, la Ville offre un programme varié pour sa Jeunesse.

L'IFAC, l'association Emergence, la Médiathèque et l'Espace d'Art Contemporain Camille Lambert se mobilisent pour proposer aux jeunes un été sportif, culturel, artistique et ludique !

Pour les 11-14 ans, le Club Ados sera ouvert tout l'été à la Maison de quartier Albert Sarraut.

Quant aux 15 ans et plus, ils vont pouvoir profiter de sorties dans les îles de loisirs de la Région, d'activités au sein des équipements sportifs et culturels de la Ville, de soirées à thème à la Maison de

quartier Rossif, à la Médiathèque et dans les quartiers.

En complément, un stage artistique pour les jeunes de 11 à 17 ans est proposé par l'Espace d'Art Contemporain Camille Lambert du 28 août au 1^{er} septembre.

Par ailleurs, les équipes jeunesse seront présentes à Juvisy tout l'été pour aller à la rencontre des jeunes et les orienter en fonction de leurs besoins et de leurs envies.

+ d'infos : 01 81 93 30 43
Animation.jeunesse@juvisy.ifac.asso.fr



© Lionel Antoni

SÉJOURS POUR LES 15-17 ANS

La Ville de Juvisy et l'IFAC proposent aux jeunes âgés de 15 à 17 ans un séjour estival en Bretagne pour leur permettre de s'évader, direction Santec (Finistère) en profitant de ses plages du 24 au 28 juillet.

Au programme : du char à voile, du kayak, du paddle et de la baignade.

Un séjour pour respirer au grand air et profiter de l'été !

Informations et inscriptions à Ifac Animation Jeunesse : 01 81 93 30 43 ou par mail : animation.jeunesse@juvisy.ifac.asso.fr

CONSTRUCTION BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE MICHELET

Depuis la mi-mars, des travaux sont en cours dans l'enceinte de l'école Michelet pour construire un nouveau local pour l'accueil périscolaire et pour le centre de loisirs.

Suite à la découverte de fondations d'un ancien bâtiment, le chantier a été quelque peu retardé.

Aussi, le bâtiment devrait finalement être livré à l'issue des vacances scolaires de la Toussaint.

Les baignades dans la Seine, c'est non !

Avec les fortes chaleurs, la tentation est grande pour certains de se baigner dans la Seine. Pourtant les baignades dans le fleuve sont interdites, car elles présentent de nombreux risques de blessures et de noyade, y compris pour les nageurs expérimentés. Les pompiers du centre de secours de Juvisy rappellent ainsi les risques et pourquoi il ne faut pas se baigner dans la Seine :

- Les lieux ne sont pas surveillés.
- Le fleuve est une voie navigable très fréquentée et les mariniers n'ont que peu de visibilité sur les abords de leur embarcation.
- Débit variable du fleuve qui augmente avec les turbulences occasionnées par le passage des bateaux.
- Peu de points de sorties (échelles, pontons...).
- Les échelles présentes peuvent être dangereuses, lorsque des péniches sont amarrées puisqu'il existe un risque d'être coincé entre l'échelle/le quai et le bateau à cause des remous du fleuve.
- Présence d'objets à la dérive et d'objets

immergés aux abords des berges (voitures, moto...).

- Présence d'algues à fort développement pouvant neutraliser une action de nage.
- Présence de bactéries pouvant entraîner des maladies et infections.
- Après de fortes pluies, rejet des eaux pluviales non traitées, augmentant le transfert de la pollution en Seine.
- Risque d'hydrocution (différence de températures air/eau) lors des fortes chaleurs.

Pour profiter d'un moment de baignade en toute sécurité, privilégiez les bases de loisirs et les piscines.



LA VILLE FAIT L'ACQUISITION DE PARCELLES SITUÉES RUE JEAN ARGELIÈS

Le 9 juin dernier, Madame le Maire a officiellement signé l'acquisition par la Ville des parcelles sises 78 et 80 rue Jean Argeliès, qui appartenaient à l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. L'acquisition de ces parcelles situées à proximité de la rue de Draveil s'inscrit notamment dans la lutte contre les trafics qui gangrènent ce secteur. Lamia Bensarsa Reda précise : « *Nous avons souhaité acheter ces parcelles car les bâtisses présentes sont laissées à l'abandon depuis de nombreuses années et sont donc investies par les trafiquants qui squattent les lieux et s'en servent comme d'une base arrière pour agir du côté de la rue de Draveil. À terme, les bâtiments seront détruits.* »

PARTEZ SEREIN AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances cet été et laissez votre domicile inhabité ? Comme à chaque période estivale, vous avez la possibilité de vous déclarer auprès de la Police municipale. L'opération tranquillité vacances permet aux agents d'effectuer régulièrement des rondes autour des domiciles déclarés vacants pour s'assurer que tout va bien et pour dissuader toute intrusion pendant cette période très prisée par les cambrioleurs.

**Vous souhaitez bénéficier de l'opération tranquillité vacances ?
Contactez la Police municipale
18A rue Jules Ferry
Tél : 01 69 56 52 41**



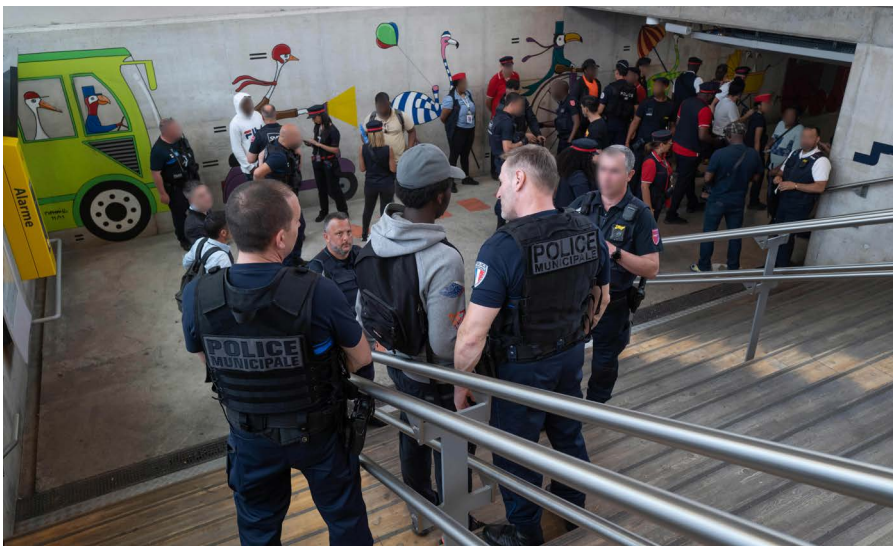


DÉBITS DE BOISSONS : LA VILLE PREND UN ARRÊTÉ POUR INTERDIRE LA VENTE EN SOIRÉE QUARTIER SEINE

Pour lutter contre les nuisances et les problèmes de salubrité dans l'espace public, Madame le Maire a pris un arrêté interdisant la vente d'alcool au détail et à emporter de 18h à 8h du matin, tous les jours. Ce dernier s'applique pour l'ensemble du quartier Seine.

SÉCURITÉ QUARTIER SEINE LE DÉPUTÉ INTERPELLE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Interpellé par Monsieur le Député Robin Reda, le Ministre de l'Intérieur, dans un courrier du 11 juin, est revenu sur la situation du quartier de la rue de Draveil et sur les moyens mis en place par l'État pour lutter contre la délinquance. Entre le 1^{er} septembre 2022 et le 14 avril 2023, 226 opérations de contrôle dans les transports en commun ont eu lieu permettant l'interpellation de 79 individus en infraction à la législation des stupéfiants. En outre 19 opérations de sécurisation dans le secteur de la gare de Juvisy ont eu lieu et des gendarmes mobiles sont venus en renfort. Dans ce courrier, Gérald Darmanin a assuré Monsieur le Député du soutien de l'État. « *Je remercie le ministre pour l'intérêt qu'il porte à la situation de la gare de Juvisy. Pour travailler avec elles au quotidien, je sais que les forces de l'ordre sont efficaces et font correctement leur travail*, indique Madame le Maire. *Le problème se situe selon moi au niveau de la réponse pénale, mais aussi administrative dans le traitement des étrangers en situation irrégulière qui sont très souvent impliqués dans différents trafics.* »



Opération conjointe des forces de l'ordre à la gare

Avec plus de 80 000 voyageurs par jour qui transitent par les deux lignes de RER, Juvisy est l'une des plus grandes gares d'Île-de-France. Cette infrastructure géante située en plein cœur d'une ville de 2km² nécessite des dispositifs de sécurité importants et coordonnés.

Le 19 juin, une vaste opération de police a eu lieu à la gare et à ses abords, notamment dans la rue de Draveil, la rue George Sand et sur les parcelles 78 et 80 de la rue Argeliès dont la Ville vient de faire l'acquisition.

Cette opération a réuni différents services de la Police nationale, la Police municipale, la SUGE (police de la SNCF), la sûreté de la RATP, la douane et les contrôleurs RATP et SNCF.

- ➔ 160 effectifs mobilisés.
- ➔ Plus de 1000 contrôles effectués.
- ➔ La Police municipale de Savigny-sur-Orge était présente grâce à la convention pluri-communale signée par nos deux villes.
- ➔ Depuis 2016, la Police municipale de Juvisy est liée par une convention avec la SUGE qui lui permet d'intervenir sur les emprises de la gare pour lutter notamment contre le trafic de stupéfiants.





DOSSIER

Bel été à Juvisy !

Voilà que les beaux jours sont définitivement installés et, pour les plus chanceux, c'est le signe que les vacances ne sont plus très loin... Que vous ayez la chance de partir ou non, l'été à Juvisy, c'est aussi la possibilité de flâner dans nos parcs ou d'assister aux animations proposées pendant la période estivale. Bel été à tous à Juvisy !

Le Port aux Cerises fête le théâtre

Pour la septième année, la Région Île-de-France vous invite à fêter le théâtre sur les îles de loisirs. Du 11 au 16 juillet, rendez-vous au Port aux Cerises de Draveil pour découvrir des spectacles en tous genres...

Venez jouer, voir, écouter ! Venez participer aux quatre semaines de festival qui envahit les îles de loisirs de la Région.

Du 11 au 16 juillet l'équipe de "L'Île-de-France fête le théâtre" vous accueille sur l'île de loisirs du Port aux Cerises à Draveil.

Au programme : théâtre, danse hip-hop,

cirque, contes et musique pour tous les âges.

En famille et entre amis, laissez-vous surprendre par toutes les histoires concoctées pour vous par la compagnie les Tréteaux de France.

C'est près de chez vous et c'est gratuit, alors soyez curieux, venez !



EMBARQUEZ POUR DES CONCERTS EN PÉNICHE !

"Embarque !", c'est le festival de musiques innovantes organisé par le collectif Les Gens de la Cale sur les péniches Alternat et Bali. Pour cette cinquième édition, les organisateurs ont voulu axer la programmation sur le thème du bestiaire.

Plusieurs concerts sont prévus pendant ces trois jours de festival, à quai, mais aussi en croisière pour une évasion musicale. Pour compléter ce thème "bestiaire", une conférence sur la biodiversité fluviale sera également organisée et animée par un spécialiste de l'ornithologie urbaine.

Petite nouveauté cette année, un concert-ouverture en amont du festival est proposé le 5 septembre à 19h au Conservatoire Iannis Xenakis d'Evry-Courcouronnes.

Programme, tarifs et réservation :
07 67 01 25 15 ou
lesgensdelacale@gmail.com
<https://collectif-impulsion.fr/>

CROISIÈRES FLUVIALES

Tout l'été, la Péniche Alternat propose des croisières sur la Seine. L'embarquement se fait au 4 quai Jean-Pierre Timbaud.

La participation s'élève à 10€ par personne (gratuit pour les - de 6 ans).

Jour et horaires des croisières :
06 32 55 05 93
Infos : www.penichealternat.org

STAGE AVIRON

L'école est finie ! Ne laissez pas votre enfant inactif toute la journée sur un écran : la Société Nautique de la Haute Seine organise en juillet des stages d'une semaine d'aviron pour que votre enfant découvre le plaisir d'une activité nautique de plein air en compagnie d'autres jeunes.

+ d'infos : contact@snhs-aviron.fr
Tél. : 06 13 15 81 24



+ d'infos : 01 69 12 50 43



Ne manquez pas les animations proposées par la Ville !

Cinéma plein-air

Le beau temps et les longues soirées d'été sont autant de moments propices pour se faire une toile à la belle étoile ! Venez en famille profiter des classiques de Disney :

► **Les Aristochats, samedi 8 juillet à 21h30 dans le Parc de la Mairie**

► **Merlin L'Enchanteur, samedi 2 septembre à 20h30 dans le Parc Debussy-Champagne**

Le Bal des Pompiers

C'est le rendez-vous incontournable qui précède la Fête Nationale ! Fête populaire par excellence, le bal des pompiers rassemble tous ceux qui veulent passer un moment festif en famille et profiter de la piste de danse jusqu'au bout de la nuit.

► **Judi 13 juillet dès 19h à la caserne des pompiers, rue du Dr. Vinot**
Piste de danse, restauration et buvette



Bal guinguette

« C'est une nouveauté cette année, le Parc des Grottes accueillera une piste de danse décorée de lampions, comme dans l'esprit des bals guinguette de la première moitié du siècle dernier. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager ce moment ! » déclare Lamia Bensarsa Reda.

► **Samedi 15 juillet dès 19h au Parc des Grottes**



Vide-grenier du centre-ville

Le rendez-vous des amateurs de seconde main ! A cette occasion, le plan de rénovation du bas de la Grande Rue vous sera présenté.

► **Dimanche 3 septembre de 8h à 17h**
Place Anatole France et Parking Marie
+ d'infos et réservation : 06 72 73 27 11

Journée des associations

Réservez dès à présent la date dans votre agenda : la journée des associations aura lieu le dimanche 10 septembre. C'est l'occasion de venir à la rencontre des associations juvisiennes et de leurs bénévoles pour choisir votre activité ou votre engagement pour l'année à venir !

► **Dimanche 10 septembre de 9h30 à 18h au parc des Grottes**



Avec My Station, entrez dans l'univers de la mobilité électrique !



Ouvert depuis début juin dans le quartier Seine, la boutique My Station vous propose toute une gamme de services pour vous accompagner dans votre pratique de la mobilité active et découvrir des alternatives aux transports traditionnels, comme le vélo et la trottinette électrique.

Après une phase de gros travaux d'aménagement, c'est dans un magasin tendance et lumineux que vous accueillent Christophe et Slimane, deux frères à l'esprit ingénieux, qui ont choisi de s'installer sur les bords de Seine, dans le local qui accueillait autrefois l'enseigne La Vie Claire.

Pour les deux frères, dont l'un vient du cycle et de la moto et l'autre des métiers de l'électronique et l'électricité, Juvisy était une évidence. « *La proximité de la gare nous permet de développer une offre complémentaire au RER, mais pas seulement. C'est également une alternative au bus et à la voiture. Enfin, la présence d'un centre-ville en pleine mutation est un autre point fort* », s'enthousiasme Slimane.

Leur activité s'articule autour de trois services :

► un atelier de réparation avec la garantie d'obtenir des pièces détachées en moins de 48 heures pour se remettre rapidement en selle.

► Une partie vente dans laquelle vous trouverez notamment une large gamme de VTC (Vélo Tout Chemin), des trottinettes électriques, des vélos pliants ou encore des vélos « cargo », en plein essor, idéal pour accompagner les enfants à l'école ou aller faire vos courses.

► Un service de location à la journée pour les balades le long de la Seine ou à la base de loisirs du Port aux Cerises.

« *On sait que pour le vélo classique, il y a beaucoup de boutiques, mais sur la partie électrique, il y a peu de personnes formées ou qui ont la maîtrise du fonctionnement électrique des cycles et des trottinettes* ».

Prochainement, My Station proposera un service de customisation et de nettoyage, une manière idéale de lier esthétique et entretien de votre deux-roues !

Soucieux de vous accompagner dans les moindres détails, les deux gérants peuvent également vous aider dans vos démarches pour obtenir les primes qui existent pour un achat de vélo électrique.

Les portes de My Station sont grandes ouvertes, Slimane et Christophe n'attendent plus que vous pour vous faire profiter de leur expertise !

My Station
1 rue de Draveil
Du mardi au dimanche de 10h30 à 19h
Tel : 01 83 53 93 70
Instagram : my.station91



Pépité Café, le bubble tea qui amuse les papilles !

Installés juste en face de la gare, Oksana et Antoine sont les fondateurs de Pépité Café, ce nouveau commerce soutenu par la Ville. Ils nous ont reçus en toute simplicité dans une ambiance joyeuse et dynamique !

Si vous n'en avez pas encore dégusté, vous avez peut-être déjà entendu parler de cette boisson très en vogue : le bubble tea. Personnalisable grâce à une multitude de saveurs, cette boisson faite à base de thé et de perles de tapioca a été créée à Taïwan dans les années 1980. C'est à partir de ce produit phare qu'a débuté le projet Pépité.

À l'origine de ce nouveau café, Oksana, ancienne ingénieure en mécanique, et Antoine, qui a suivi une formation en comptabilité et qui avait déjà un pied dans le domaine de la restauration. « J'ai toujours voulu créer mon restaurant ! Quand j'étais petite, j'allais souvent aider ma tante dans le sien » explique Oksana. Ainsi, dès qu'ils en ont eu la possibilité, ces deux jeunes Juvisiens ont mis leur créativité et leur dynamisme au service de ce projet.

C'est en passant devant le local proposé par la mairie qu'ils se sont décidés. « Quand on parlait avec nos amis, nous étions tous d'accord pour dire qu'il fallait un lieu

qui nous ressemble. ». Déterminés, les deux jeunes entrepreneurs se sont donc rapprochés de la Ville pour obtenir le local situé 1 avenue d'Estienne d'Orves. « Nous n'avions aucun doute que cela pouvait marcher ! »

Passées la période des démarches administratives et la phase de travaux pour remettre à neuf ce local qui accueillait jusqu'en 2020 un salon de coiffure, c'est en grande pompe avec DJ et chanteuse que leur inauguration du 10 juin dernier a officiellement lancé l'aventure « Pépité » !

Chez Pépité Café, les recettes sont concoctées maison avec de bons produits frais. « Les vrais bubble tea, comme ceux que l'on peut goûter à Taïwan ou en Chine, sont faits avec des perles de tapioca, des morceaux de fruits et du thé matcha », et c'est justement la marque de fabrique chez Pépité. En plus des bubble tea, il est possible de déguster des boissons lactées, chaudes ou froides, et bien sûr, des cafés

et des chocolats. Côté gourmandises, vous trouverez des cookies, des carrot cakes ou des banana breads réalisés par deux chefs. Pépité Café propose également des plats salés et des formules.

« Je suis très heureuse que ce projet ait vu le jour. Je suis persuadée que leur offre de restauration et de boissons va attirer du monde, et c'est tant mieux pour notre commerce local ! Nous continuerons d'accompagner l'installation de nouveaux commerces de qualité comme celui d'Oksana et d'Antoine. », se réjouit Lamia Bensarsa Reda.

Une ambiance « cozy », des produits gourmands et une équipe conviviale... chez Pépité, c'est comme à la maison !

Pépité Café
1 avenue d'Estienne d'Orves
Du lundi au vendredi de 11h à 20h
Le samedi de 10h à 19h
Instagram : pepite_cafe_bubbletea

L'actu de l'espace d'art Camille Lambert

Les scolaires exposent

Exposition du 30 juin au 5 juillet

Du lundi au samedi de 14h à 18h

Vernissage le vendredi 30 juin à 17h

Entrée libre

À l'École et Espace d'art Contemporain
Camille Lambert

Exposition des travaux des Projets d'Éducation Artistique et Culturelle 2022/2023 menés auprès de classes de la maternelle au lycée par les artistes Laurence De Leersnyder, Laureline De Leeuw, Marie-Hélène Fabra, Sofi Hémon, Natalia Jaime-Cortez, Benoit Labourdette, Florian Mermin, Francis Morandini, Jonathan Pêpe, Audrey Perzo, Laure Wauters.

Préparez la rentrée

Inscriptions 2023-2024 aux ateliers de l'école d'art

Deux sessions à la rentrée :

Mercredi 6 septembre de 14h à 19h

Vendredi 8 septembre de 18h à 20h en présence des professeurs

Les ateliers proposés par l'École d'art Camille Lambert sont ouverts aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'aux adultes : dessin, peinture, gravure, sculpture,

céramique, vidéo, film d'animation, création graphique, bande dessinée, atelier expérimental, ainsi qu'un atelier non diplômant de préparation aux écoles d'art.

Un nouvel atelier dédié au modèle vivant ouvre le vendredi de 19h à 21h.

Ce cours permet aux élèves débutants ou confirmés de pratiquer, avec des techniques très variées, le dessin et la peinture de nu tout au long de l'année, à partir de l'observation de modèles vivants posant au sein de l'atelier. L'enjeu est de bien saisir avec un trait libre, vif et assuré les proportions, la structure, l'éclairage du sujet afin de lui donner volume, relief et expressivité.

Renseignements : eart.lambert@grandorlyseinebievre.fr / 01 69 57 82 50

Les ateliers reprennent le lundi 11 septembre 2023.

Une œuvre de Soo Kyoung Lee et Elodie Boutry dans le parc de l'observatoire camille flammarion Jusqu'en octobre

« Banjjak Banjjak » - 2023

À l'occasion de l'édition des 20 ans de

Hors d'œuvres, parcours artistique dans les jardins du territoire, Soo Kyoung Lee et Élodie Boutry ont réalisé une œuvre à quatre mains pour le Parc de l'Observatoire Camille-Flammarion. Visible jusqu'à l'automne, la sculpture invite à la contemplation et à la méditation. En bois coloré, elle s'articule en deux parties distinctes mais complémentaires. La première, un dôme géodésique ajouré, emprunte sa forme à la coupole de l'Observatoire. La seconde, composée de différents éléments dissociés, n'est pas sans évoquer une cartographie de paysage, une coupe géologique en trois dimensions. Le titre « Banjjakk Banjjakk », onomatopée coréenne qui évoque l'idée de scintillement et d'éblouissement, rappelle les étoiles qui illuminent le ciel nocturne. Les deux artistes souhaitent provoquer l'émerveillement, tout en incitant à une connexion avec la nature.

Oeuvre visible aux heures d'ouverture du parc de l'Observatoire Camille Flammarion
Rendez-vous samedi 16 septembre à 16h : une performance artistique sera proposée dans le cadre des Journées du Patrimoine.

L'actu de la médiathèque

Mercredi 12 juillet- 16h30

Atelier créatif- customisation de tee-shirt
A partir de 5 ans
Sur inscription au 01 69 57 82 00

Mardi 18 juillet- 15h30

Atelier créatif- fresque d'été
A partir de 4 ans
Sur inscription au 01 69 57 82 00

Mercredi 19 juillet- 10h30

Racontines en terrasse
Entrée libre

Mercredi 19 juillet- 15h

Decouverte de jeux de société
A partir de 5 ans
Entrée libre

Vendredi 21 juillet - 15h

Et si on jouait avec les applis ?
A partir de 5 ans
Sur inscription 01 69 57 82 00

Mardi 25 juillet - 15h

Siestes musicales et contees en terrasse
Tout public - Entrée libre

Mercredi 2 aout - 10h30

Racontines
Entrée libre

Mercredi 10 aout - 16h30

Atelier créatif surprise
A partir de 5 ans
Sur inscription au 01 69 57 82 00

Mercredi 30 aout - 16h30

Atelier créatif surprise
A partir de 5 ans
Sur inscription au 01 69 57 82 00

L'actu du Conservatoire

Informations administratives

Fin des cours : le samedi 1^{er} juillet au soir

Horaires d'ouverture des secrétariats au public

Juillet : • Lundi 3 et mardi 4 juillet de 16h à 19h (Athis-Mons et Juvisy)

• Mercredi 5 juillet de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (Athis-Mons et Juvisy)

• Fermeture au public du jeudi 6 juillet au mardi 29 août inclus

Août et début septembre :

• Mercredi 30 et jeudi 31 août de 14h à 19h (Juvisy uniquement)

• Vendredi 1 septembre de 14h à 16h (Juvisy uniquement)

• Samedi 2 septembre : fermé

• Lundi 4, mardi 5, jeudi 7 septembre de 16h à 19h (Athis-Mons et Juvisy)

• Mercredi 6 septembre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (Athis-Mons et Juvisy)

• Vendredi 8 septembre de 14h à 16h (Juvisy uniquement)

• Samedi 9 septembre : fermé

Reprise des cours : le lundi 11 septembre

Retrouvez-nous à la Fête des associations :

Le dimanche 10 septembre, Parc des Grottes à Juvisy

L'actu des Bords de Scènes

En juillet aux Bords de Scènes

Ouverture de la billetterie !

Saison culturelle 23/24

Abonnez-vous dès le samedi 1er juillet

En ligne sur lesbordsdescenes.fr

Sur place à l'Espace Jean Lurçat de Juvisy-sur-Orge dès le mardi 4 juillet à 14h

Fermetures estivales des Bords de Scènes :

• Billetterie spectacle sur place fermée du samedi 29 juillet au lundi 4 septembre inclus

• Cinémas fermés du lundi 24 juillet au dimanche 27 août inclus

Côté cinéma

→ Samedi 1^{er} juillet à 16h

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

Ciné-foot

Marinette

De Virginie Verrier | France | 2023 | 1h36 | Biopic

Tarifs de 6,5€ à 4€

En partenariat avec l'ACRIF, l'association

TATANE, le Juvisy Académie de Football de l'Essonne et la Région Île-de-France

+ Match de foot

Match participative et inclusive organisé par l'association TATANE

→ Samedi 1^{er} juillet à 16h

Juvisy - Parc de la Mairie - City Stade

→ Dimanche 16 juillet à 10h

Athis-Mons Salle Lino Ventura

Ciné-biberon

Le Chameau et le meunier

De Abdollah Alimorad | Iran | 2022 | 49 min | VF | Animation | Dès 4 ans

Tarif unique 3,50€

Suivie d'une collation offerte aux enfants.

→ Samedi 22 juillet à 14h30

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

Ciné-goûter

Ruby, l'ado Kraken

De Faryn Pearl, Kirk DeMicco | USA | 2023 | 1h35 | Animation | Dès 6 ans

Tarif unique 4€

Avec Isabelle Huppert, Grégory Gadebois,

Yvan Attal, Marina Foïs

En partenariat avec ATTAC Val d'Orge

La fête du cinéma

Du dimanche 2 juillet au mercredi

5 juillet inclus, profitez de 4 jours de

cinéma à 5€ la séance dans toutes nos salles et pour tous les films.

INFOS PRATIQUES



Ecole et Espace d'art contemporain Camille Lambert

35 avenue de la Terrasse - Juvisy

Tél : 01 69 57 82 50

Les inscriptions se font par mail :

eart.lambert@grandorlyseinebievre.fr

sortir.grandorlyseinebievre.fr



Les Bords de Scènes

Retrouvez toute la programmation sur lesbordsdescenes.fr

Vous pouvez désormais acheter vos places de cinéma en ligne

Billetterie et abonnements à l'Espace

Jean Lurçat, Place du Maréchal

Leclerc.

Par téléphone au : 01 69 57 81 10

Sur le site : lesbordsdescenes.fr



Conservatoire

Conservatoire à Rayonnement

Intercommunal des Portes de

l'Essonne.

Place Jean Durix - Juvisy

Tél : 01 69 57 82 10

[www: conservatoire.athis.juvisy](http://www.conservatoire.athis.juvisy)

@grandorlyseinebievre.fr

Facebook :

[@conservatoiresportesessonne](https://www.facebook.com/@conservatoiresportesessonne)

YouTube Conservatoire des Portes de

l'Essonne

sortir.grandorlyseinebievre.fr

(Culture - Conservatoires)



Médiathèque

Médiathèque Raymond Queneau

Place Jean Durix - Juvisy

Les inscriptions se font par

téléphone au : 01 69 57 82 00

[mediatheque.juvisy@](http://mediatheque.juvisy@grandorlyseinebievre.fr)

grandorlyseinebievre.fr





PORTRAIT

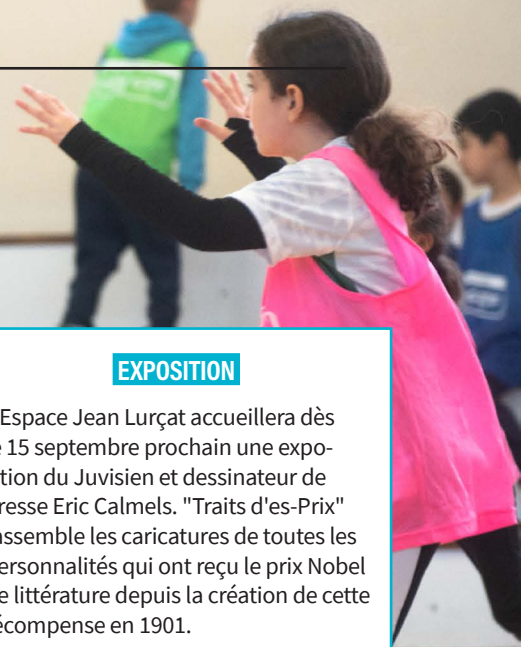
Rencontre avec la section sportive Handball du collège : La belle équipe !

Ils nous ont fait vibrer et rêver durant toute la saison... Nous avons suivi avec la plus grande attention le parcours des jeunes handballeurs de la section sportive du collège Ferdinand Buisson qui se sont qualifiés pour les Championnats de France, d'où ils reviennent avec le Trophée du meilleur esprit sportif ! Coup de projecteur sur une belle équipe !

Entre le handball et le collège, c'est une vieille histoire ! Une histoire qui a pris cette année les allures d'une épopée qui a conduit l'équipe jusqu'aux Championnats de France de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) à Pamiers. Pour Alexandre Noret, professeur d'EPS et entraîneur des équipes filles et garçons de la section, *« cette année restera dans les mémoires, tant l'aventure fut belle ! Même si nous ne sommes pas montés sur le podium, nous avons reçu la plus belle des récompenses : le Trophée du plus bel esprit sportif ! Les valeurs d'engagement, de solidarité et de dépassement de soi sont en quelques sortes nos marques de fabrique et nous en sommes fiers ! »* Il suffit d'assister à un match ou bien à un entraînement pour mesurer à quel point les jeunes joueurs portent haut ces valeurs. Sur le parquet du gymnase Ladoumègue, où ils s'entraînent régulièrement et ont joué leur magnifique match de qualification aux Championnats de France, on ne voit évoluer que des handballeurs souriants, prévenants et respectueux des autres. *« Les joueurs font preuve d'une très grande maturité. Durant toute la saison, ils ont gardé la tête froide et une grande humilité. »*

Avec son ami Théo Roussille, l'autre entraîneur mis à disposition par le club de hand de Savigny dans le cadre de la convention qui le lie à la section du collège, Alexandre Noret n'est pas près d'oublier cette saison, notamment ce mercredi 12 avril 2023, quand l'équipe s'est imposée 17 à 16 face à Paris à la dernière seconde du match. *« Ce match a été incroyable, car au-delà de la victoire et de l'intensité du jeu, les joueurs ont prouvé qu'ils avaient toutes les qualités des grands sportifs en termes de concentration et de gestion des émotions. On ne marque pas un but comme cela par hasard ! Pour Théo et moi, cela restera le plus beau souvenir de cette année de folie ! »* Au terme de notre entretien, avant de faire la photo de l'équipe, Alexandre a tenu à adresser ses sincères remerciements à celles et ceux qui ont soutenu nos jeunes prodiges. *« Rien n'aurait pu se faire sans le soutien de Monsieur Laurent Barratier, notre proviseur, l'association de parents d'élèves RPCB et les parents des joueurs et des joueuses, les associations Savigny Handball 91 et Portes de l'Essonne Handball pour leur super travail en direction des jeunes et la Ville de Juvisy qui nous a soutenus financièrement et logistiquement pour que nous puissions nous déplacer. »*

L'aventure continuera l'an prochain avec de nouveaux joueurs qui rejoindront l'équipe et nous aurons le plaisir de vous donner des nouvelles de nos collégiens handballeurs. Bravo les jeunes !



Stage multisports, la recette du succès !

Le stage multisports, c'est le rendez-vous des enfants pendant les périodes de vacances scolaires (sauf pendant les congés de Noël). À chaque édition, ce sont entre 80 et 100 enfants qui sont inscrits, preuve du succès de cette initiative de la Ville lancée dès 2016.



Nathalie Mourey

Adjointe chargée de l'événementiel, du sport et de la vie associative

Quand ils ne partent pas en vacances, les enfants viennent profiter des activités et des sports proposés et encadrés par les bénévoles d'associations juvisiennes. Foot, basket, ping-pong, danse, boxe, handball, escrime... on ne compte plus le nombre de sports que les petits Juvisiens ont eu l'occasion de pratiquer.

« La pratique d'un ou plusieurs sports est primordiale chez les enfants. Tous ne sont pas inscrits dans une association sportive et ne pratiquent pas d'activité physique en dehors de l'école, explique Nathalie Mourey. Faire du sport, c'est bon pour la santé, mais pas que ! La pratique d'une activité chez les enfants, qu'il s'agisse d'une discipline collective ou non, est importante dans leur développement. Quel que soit le

sport pratiqué, on travaille la persévérance, la confiance en soi, le respect de l'autre, le fair-play, ainsi que l'ensemble des valeurs partagées dans le sport... et pour les disciplines collectives, on apprend aussi à développer un esprit d'équipe et le partage. En bref, il n'y a que du bon dans le sport ! »

Proposer aux enfants autant de disciplines, grâce au concours des associations, c'est leur permettre de découvrir des sports vers lesquels ils ne se seraient peut-être pas tournés. Ainsi, c'est faire connaître les associations qui œuvrent sur notre territoire.

Enfin, le stage multisports accueille régulièrement des jeunes inscrits dans les dispositifs Bourse au Permis ou Tremplin Citoyen et pour lesquels il leur est demandé de donner quelques heures de leur temps au sein d'un service de la Ville en échange d'une aide financière, par exemple pour les accompagner dans le financement de leur permis de conduire.

**Stage multisports
Du 10 au 13 juillet
+ d'infos : 01 69 12 50 43**

EXPOSITION

L'Espace Jean Lurçat accueillera dès le 15 septembre prochain une exposition du Juvisien et dessinateur de presse Eric Calmels. "Traits d'es-Prix" rassemble les caricatures de toutes les personnalités qui ont reçu le prix Nobel de littérature depuis la création de cette récompense en 1901.

**Exposition "Traits d'es-Prix"
Du 15 septembre au 15 octobre
Espace Jean Lurçat**

CONCERT GOSPEL

La paroisse Notre-Dame-de-France de Juvisy vous invite à la soirée qu'elle organise le samedi 1^{er} juillet dès 19h.

À l'occasion de cette soirée dénommée « La Nuit des Églises », l'église Notre-Dame-de-France restera ouverte pendant une bonne partie de la nuit, invitant ainsi chacun à franchir son seuil pour découvrir ses richesses et notre patrimoine de proximité.

Au programme de cette soirée : concert Gospel (20h30), des visites guidées de l'église dans une ambiance lumineuse et sonore, une exposition d'objets en provenance du musée Delouvrier d'Évry...

**Samedi 1^{er} juillet à partir de 19h
Église Notre-Dame-de-France
Entrée libre**





► **FÊTE DU CLAS** Toute l'année, les enfants inscrits au CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) ont préparé leur grande fête de fin d'année... Les parents étaient invités le 31 mai à passer l'après-midi dans le parc Ducastel pour découvrir les travaux de leurs enfants.



► **FÊTE DES VOISINS** Le 2 juin, 25 fêtes étaient organisées dans les rues de Juvisy. Une merveilleuse ambiance dans nos quartiers pour ce rendez-vous très apprécié de tous !



► **COMMERCES** Les bonnes affaires étaient au rendez-vous ! En effet, vos commerçants organisaient les 2 et 3 juin leur grande braderie.



► **CAMILLE FLAMMARION** Le 3 juin, comme tous les ans, l'association Les Amis de Camille Flammarion, la Société Astronomique de France et la Ville de Juvisy se sont réunis pour célébrer l'anniversaire de la disparition de Camille Flammarion et déposer des fleurs sur sa sépulture et celle de ses deux épouses, Sylvie et Gabrielle. Crédit photo : Lionel Antoni



► **VIDE-GRENIERS** Le 4 juin, c'est sous un grand soleil que s'est tenu le traditionnel vide-greniers du quartier Seine ! Vous étiez cette année encore nombreux à venir arpenter le quai Gambetta à la recherche des bonnes affaires. Crédit photo : Lionel Antoni



► **TERRASSES D'ÉTÉ** Retour très attendu des Terrasses d'été ! Le 9 juin, c'était Soirée Disco sur la place de l'Orge avec les musiciens de All-Star Orchestra. Une soirée que même la pluie n'a pas pu gâcher tant vous aviez envie de danser et de vous amuser !



► **EDUCATION** En cette fin d'année, la Ville a offert à tous les élèves de CP de la Ville un dictionnaire junior pour aborder le CE1 à la rentrée prochaine. Quant aux élèves de CM2, ils pourront faire leur entrée au collège avec un dictionnaire franco-anglais.



► **CLASSES ORCHESTRE** Le 12 juin, sur la scène de l'espace Jean Lurçat, les enfants de CE1, CE2 et CM1 des classes orchestre de l'école Michelet ont donné une remarquable représentation. Les Classes orchestre sont le fruit d'un partenariat entre l'école Michelet, les Conservatoires des Portes de l'Essonne et la Ville de Juvisy qui soutient toutes les pratiques artistiques à l'école.



► **SPECTACLE** Chaque année, le spectacle de fin d'année de l'association Les Etoiles de la Danse est un événement majeur de la vie juvisienne ! Les 10 et 11 juin, les danseuses et les danseurs nous ont invités à remonter le temps, à la découverte des chansons américaines des années 60-70. Un immense bravo aux élèves, aux bénévoles et bien évidemment à Elisa, la professeure emblématique de l'association.





► **COMMÉMORATION** À l'occasion de la célébration de la Journée nationale commémorative de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle, Madame le Maire a souhaité rendre hommage à Jean Moulin, assassiné il y a 80 ans, en présence des élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants, de Monsieur le Député, des anciens combattants et de très nombreux habitants.



► **FÊTE DE QUARTIER PLATEAU** La fête de quartier du Plateau est un moment incontournable du mois de juin : animations, jeux, bourse aux plantes, danse et musique cubaine avec nos amis de l'association Cuba Diez et le traditionnel feu de la Saint-Jean, toutes les cases étaient cochées pour faire de cette journée du 24 juin une véritable réussite !



► **YOGA** Chaque année, dans le cadre de la Journée Internationale du Yoga le 21 juin, l'association InFra - India-France Association vous propose une séance au parc des Grottes. Merci aux bénévoles et à Bhavisha Desai, la merveilleuse professeure diplômée de yoga iyengar.



► **PETITE-ENFANCE** Le 22 juin avait lieu la fête à la Maison de la Petite-Enfance Joséphine Baker ! Les enfants de toutes les sections ont dansé et chanté avec un invité de marque : le célèbre Rémi a littéralement conquis les petits !

AGENDA

CINÉMA PLEIN AIR

Les Aristochats
Samedi 8 juillet
à 21h30
Parc de la Mairie
infos : 01 69 12 50 43

BAL DES POMPIERS

Jeu 13 juillet à partir
de 19h
rue du Dr. Vinot
Infos : 01 69 12 50 43

BAL GUINGUETTE

Samedi 15 juillet à partir
de 19h
Parc des Grottes
Infos : 01 69 12 50 43

CINÉ PLEIN AIR

Merlin L'Enchanteur
Samedi 2 septembre à
20h30
Parc Debussy Champagne
Infos : 01 69 12 50 43

VIDE-GRENIER DU CENTRE-VILLE

Dimanche 3 septembre
de 8h à 18h
Place Anatole France
Tél : 06 87 30 54 94

Josette Erfan nous a quittés

Mardi 13 juin, Josette Erfan, Conseillère municipale déléguée aux relations internationales et aux affaires culturelles de la Ville, nous quittait des suites d'une longue maladie à l'âge de 81 ans.

Retraitée de l'UNESCO, Josette Erfan était une femme d'une grande culture qui connaissait parfaitement et aimait plus que tout l'extraordinaire diversité du monde et des hommes. Présente aux côtés de Robin Reda dès 2014, elle participait au rayonnement de Juvisy, ville qu'elle adorait, grâce à son engagement en faveur de nos jumelages et de la culture. D'une rare élégance, elle était aussi une femme rigoureuse au caractère bien trempé, qui défendait ses convictions comme les intérêts de la Ville. Jusqu'au bout, elle est restée attentive à la vie municipale en

continuant à jeter un œil bienveillant sur les réseaux sociaux et sur la presse locale.

Jeudi 22 juin, le Conseil municipal lui a rendu un dernier hommage. Après l'avoir applaudie longuement, ses collègues élus ont voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle en faveur de l'Institut Curie, pour la recherche contre le cancer, l'un des grands combats de sa vie, bien avant qu'elle ne fût malade.

Aujourd'hui, nous pensons à Pierre son fils, et à tous ceux qui l'ont aimée. Nous leur adressons nos plus sincères condoléances. Quant à toi Josette, tu resteras à jamais dans nos cœurs. Où que tu sois, sache que nos plus tendres et nos plus amicales pensées t'accompagneront toujours. Passe le bonjour à Ashraf.



Carnet d'état civil

BIENVENUE À

NEGRESSE Maëly le 22 mai 2023
NEGRESSE Noëly le 22 mai 2023
RENARD Macéo le 25 mai 2023
COULIBALY Souleymane le 26 mai 2023
BEN HASSEN Kalim le 30 mai 2023
MORRISSON Melyanna le 28 mai 2023
MINGIEDI Jeannaëlle le 30 mai 2023
KOLLAPARAMBAN Samreen le 2 juin 2023

MARIAGES

RENAUX Loïc et GOLOBRADOVIC Karen
 le 27 mai 2023
PADURET Nicolae et MOISEI Elena
 le 3 juin 2023
PRUNIER Michaël et BOIDÉ Clothilde
 le 3 juin 2023
MAY PAY AFIDU Merco et MOMBINI Prisca
 le 10 juin 2023

DÉCÈS

AUROUX veuve PETEUIL Janine
 le 28 avril 2023
NOYER épouse GUEGUEN Juliette
 le 29 mai 2023
GUEU Veuve DESMAËLE Marcelle
 le 23 mai 2023
SAVATIER Ambroise le 27 mai 2023
ZIGANE Binatou épouse VALEY
 le 31 mai 2023
BARDET Dominique le 3 juin 2023

Services municipaux

HÔTEL DE VILLE

6 rue Piver
 Tel : 01 69 12 50 00
 Du lundi au vendredi :
 de 8h30 à 12h30
 et de 13h30 à 17h

POLICE MUNICIPALE

18A rue Jules Ferry
 Tel : 06 17 32 65 45
 police-municipale
 @mairie-juvisy.fr
 Du lundi au samedi

ESPACE MARIANNE

Accueil et démarches administratives
 25 Grande Rue /pl. A. France
 Tel : 01 69 12 50 00

Le Maire à votre écoute
LAMIA BENSARSA REDA
 VOUS REÇOIT SANS RDV
 TOUS LES MERCREDIS
 DE 16H À 17H30 À L'HÔTEL DE VILLE
 ET SUR RDV : CABINET DU MAIRE 01 69 12 50 39
 lemaire@mairie-juvisy.fr **JUVISY** GRAND PAYS

Robin REDA
 ASSEMBLÉE NATIONALE — votre député —
À votre écoute
 PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS
 rdv@robinreda.fr
 01.40.63.68.76

Groupe Juvisy nous unit ! (Majorité municipale)

Si beaucoup se plaisent à dénigrer le travail de notre majorité, nous restons, de notre côté, mobilisés pour répondre aux engagements que nous avons pris devant vous.

Soucieux de ne pas faire peser sur les seuls contribuables le coût de nos services, nous nous étions engagés à ne pas toucher aux taux communaux de la taxe foncière. Cet engagement, malgré un contexte économique et une inflation des coûts de l'énergie, nous l'avons tenu, nous n'avons pas augmenté les impôts tout cela sans réduire les services publics. Ces engagements nous pouvons les tenir car la municipalité fait des choix de gestion d'abord et toujours en faveur des habitants sans recourir systématiquement à l'emprunt et en préservant l'avenir. Si beaucoup nous donnent des leçons et nous reprochent de ne pas assez dépenser ou de ne pas assez endetter la Ville, nous

préférons la prudence. Quand d'autres communes n'ont pas eu d'autres choix que d'augmenter les impôts ou de réduire les services publics, à Juvisy, la prudence nous permet de continuer à investir pour nos enfants, pour notre cadre de vie et pour l'avenir de notre Ville.

A la rentrée de septembre, dans la lignée des décisions que nous avons prises depuis le début du mandat, nous poursuivons nos efforts pour préserver le pouvoir d'achat de toutes les familles. Désormais, les familles n'auront plus à faire calculer leur quotient familial, le taux d'effort permettra de calculer les factures en fonction de ses revenus réels. Le système par tranche qu'était celui du quotient entraînait des écarts et des effets de seuil parfois importants. Le taux d'effort vient de gommer et remettre de l'équité dans notre système de facturation. Ce passage au taux d'effort est complété par deux mesures importantes qui viendront renforcer

le soutien que nous apportons à toutes les familles. La municipalité prendra désormais au moins 50% du coût réel de l'activité ou du repas à sa charge quand la participation des familles variera entre 7,92% et 50%. De plus, les tarifs ne bougeront pas, comme c'est le cas depuis le début du mandat et malgré un contexte économique défavorable, jusqu'en 2026.

Toutes ces décisions s'ajoutent aux aides que nous avons mises en place par ailleurs pour accompagner toutes les familles juvisiennes.

Aux slogans et aux belles paroles, nous préférons les actes ! Nous vous souhaitons un bel été à Juvisy ou ailleurs. Rendez-vous en septembre avec encore plus d'enthousiasme et d'énergie pour Juvisy !

**La majorité municipale
Juvisy nous unit !**

Le groupe Juvisy Écologique et Solidaire

Le prolongement du T7 : le principe de réalité s'impose.

Le 22 mai se tenait un conseil municipal extraordinaire avec comme ordre du jour, l'organisation d'un débat permettant l'expression des groupes politiques sur le projet de prolongement du tramway T7 jusqu'à la gare de Juvisy.

Continuer à utiliser le terme de « projet de prolongement » est une illustration frappante des procédés de l'équipe majoritaire depuis le début de l'affaire : faire croire à une partie de son électorat, farouchement opposé à ce tramway, qu'il n'arriverait pas à la gare. Or, aujourd'hui, il est difficile de nier l'évidence quand on voit la démolition de l'immeuble au pied de la rue Piver : le tramway arrive ! Ce n'est donc plus un projet mais un chantier en cours, les financements sont là, le calendrier est fixé.

Peut-on croire à une volonté de débattre quand on refuse aux élus de l'opposition l'accès aux salles municipales pour la tenue de réunions publiques pour rendre compte de leur mandat et permettre aux citoyens de leur faire part de leurs questions et préoccupations ? Quand on inonde les citoyens de fausses affirmations dans tous les supports de communication de la ville, sans droit de réponse ou de contre-proposition pour ceux qui étaient favorables à ce prolongement ? Quand on insulte Ile-de-France Mobilités dans les écrits de la ville en insinuant leur incompétence ou en les traitant de racketteurs ?

Notre position n'a pas changé. Nous continuons à affirmer notre soutien au prolongement du T7 tel qu'il est maintenant engagé et inéluctable, en solidarité avec les plus jeunes en leur offrant un Juvisy en partie décarboné et en solidarité avec tous ceux qui subissent quotidiennement bruit et échappements des bus

et voitures, confrontés au quotidien à une pollution insidieuse qui occasionne plus de 50 000 morts par an. Ce projet n'a subi que trop de retards, causes d'une multiplication des nuisances liées aux travaux. La ville doit maintenant s'engager fermement dans une démarche constructive d'accompagnement en y associant tous les citoyens. Nous demandons qu'une commission extra-municipale (élus, associations, citoyens, commerçants) de suivi des travaux soit créée afin que les travaux se déroulent en prenant en compte les spécificités juvisiennes (le commerce, la circulation, l'environnement...). Des réunions publiques régulières sont nécessaires.

Le principe de réalité doit maintenant s'imposer ; et c'est l'intérêt de toutes et de tous !

**Bernadette Avellano, Gabriel Brunier-Coulin,
Jean-Michel Costes, Alain Villemeur**

Le collectif « Union populaire de Juvisy »

Le T7...mais pas que...

Les réunions publiques concernant le T7 et les travaux qu'il va entraîner se multiplient sans véritablement répondre aux interrogations des Juvisiens. Pire ! Nous apprenons que, faute de place, il n'y aura pas de piste cyclable le long de la N7 pour rejoindre Orly, preuve que ce projet daté n'a pas été revu en fonction des dernières données dont nous disposons concernant le réchauffement climatique. Nous l'avons dit à maintes reprises. Ce projet est coûteux à tous points de vue : financier, environnemental etc. et disproportionné par rapport aux avantages.

Mais d'autres sujets cruciaux pour les Juvisiens sont à l'ordre du jour dont la gestion de l'eau. Nous abordons l'été, la sécheresse et la canicule, sachant que l'eau devient une ressource rare. Quelques chiffres : 20%

de l'eau potable mise en distribution n'arrive pas à destination à cause des fuites. Et pourtant, à l'échelle nationale, lors des Assises sur l'eau en 2019, l'objectif de moins 10% d'eau prélevé a été repoussé à...2030 !

On sait que, dans la logique marchande d'entreprises comme Suez ou Veolia, on n'investit pas sur le long terme : ce n'est pas rentable ! On attend que les tuyaux éclatent pour les remplacer comme le prouve l'incident du quai Gambetta au printemps 2022 qui provoqua une inondation massive et brutale. Ne serait-il pas temps de revenir sur les avantages de la remise en régie publique de l'eau, comme certaines villes voisines le font ? Revenir à une gestion d'intérêt public permettrait d'investir sur le long terme en rénovant tous les réseaux au lieu de rechercher le profit immédiat. Sans compter que cela permettrait de responsabiliser les citoyens-usagers en rendant gratuits les premiers m3 destinés aux usages de première nécessité tout en pénalisant les m3 utilisés de façon discutable : piscines,

arrosages excessifs, etc.

La même logique pourrait s'appliquer aux sources d'énergie : gaz, électricité...

Priorité donc aux économies d'eau mais il faudrait aussi se pencher sur l'utilisation des eaux non conventionnelles : eaux de pluie, eaux grises issues des douches et lavabos, eaux usées traitées pour irrigation, nettoyage ou arrosage public etc. C'est tout un champ de réflexion dont devraient s'emparer les maires, premiers acteurs de notre vie quotidienne !

Sait-on, par exemple, que la région IDF propose des aides pour encourager les particuliers à installer des récupérateurs d'eau de pluie ?

La mairie pourrait utilement anticiper ces sujets qui préparent notre avenir !

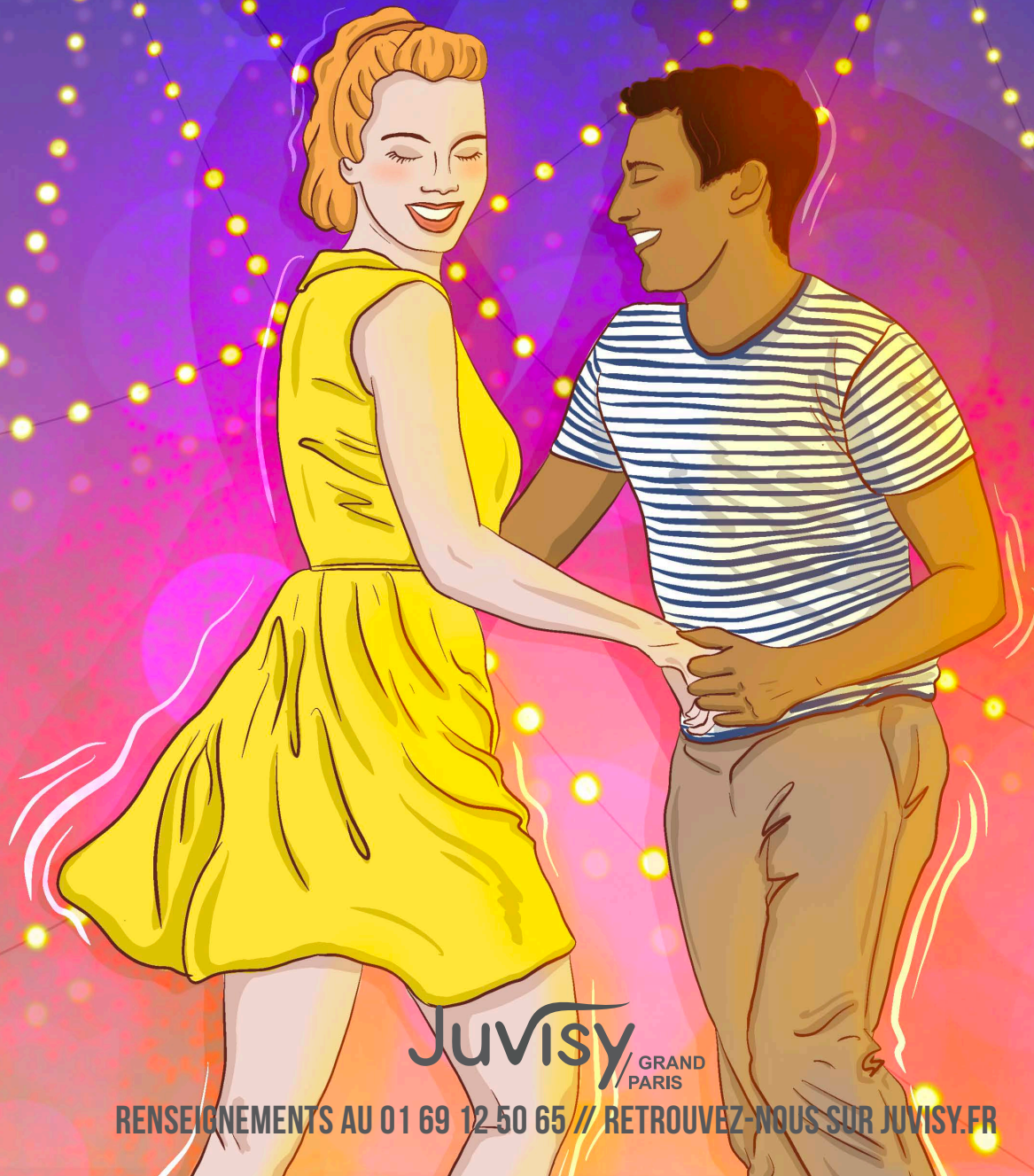
**Laurence Gauthier et André Plas
Union populaire de Juvisy**

Nouveau!

Bal Ginguette

Samedi 15 juillet

À 19H AU PARC DES GROTTES



Juvisy / GRAND
PARIS

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 65 // RETROUVEZ-NOUS SUR JUVISY.FR

BONNE RENTRÉE !



SERVICE ÉDUCATION - PETITE ENFANCE

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00 // RETROUVEZ-NOUS SUR [JUVISY.FR](https://www.juvisy.fr)

EDITO

Attendue avec excitation ou appréhension par de nombreux petits Juvisiens, la rentrée scolaire est un moment important. Pour faciliter vos démarches et alléger cette période déjà bien chargée, nous mettons tout en oeuvre, avec les agents de la Ville, pour que vos enfants puissent reprendre le chemin de nos crèches, de nos écoles et de nos centres de loisirs de proximité. Ce petit guide se veut pratique et complet, il pourra vous servir toute l'année. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour le paiement de vos factures, le transport scolaire...

Nous nous étions engagés à simplifier vos démarches et à préserver votre pouvoir d'achat, nous allons plus loin avec le passage au Taux de Participation Individualisé dit taux d'effort. Désormais, vous n'aurez plus à faire calculer votre quotient familial, le taux d'effort permettra de calculer vos factures en fonction de vos revenus réels. Le système par tranche qu'était celui du quotient entraînait des écarts et des effets de seuil parfois importants. Le taux d'effort vient les gommer et remettre de l'équité dans notre système de facturation.

Ce passage au taux d'effort est complété par deux mesures importantes qui viendront renforcer le soutien que nous souhaitons apporter à toutes les familles. La municipalité prendra désormais au moins 50% du coût réel de l'activité ou du repas à sa charge quand la participation des familles variera entre 7,92% et 50%. Le coût d'un repas varie ainsi de 0,95€ à 6€. De plus, les tarifs ne bougeront pas, comme c'est le cas depuis début du mandat et malgré un contexte économique défavorable, jusqu'en 2026.

Toutes ces décisions nous pouvons les prendre car nous faisons les efforts de gestion nécessaires pour que la santé financière de la Ville soit d'abord au service des habitants. Elles s'additionnent aux aides que nous avons, par ailleurs, mises en place pour accompagner les familles dans le financement des modes de garde privés ou encore pour les allocations que nous pouvons allouer aux étudiants...

Dans la même logique, avec en moyenne 700€ de dotation par élève (fournitures scolaires, projets pédagogiques, séjours, projets spécifiques des écoles, petits équipements, subventions aux coopératives scolaires...), Juvisy compte aussi parmi les villes qui soutiennent le mieux les enfants et les enseignants dans leurs projets.

Ces opérations ne sont pas neutres financièrement pour les recettes de la Ville, mais il nous apparaît essentiel d'accentuer notre soutien aux parents en cette période de baisse du pouvoir d'achat, mais aussi de participer à l'épanouissement des enfants à l'école.

Cette rentrée des classes sera également marquée par l'entrée des premiers enfants au sein du nouveau groupe scolaire Simone Veil. L'ouverture de cet équipement au terme d'un large travail mené depuis 2018 est un grand moment pour les élus, les services de la Ville, les familles, mais surtout pour les enfants qui y feront leur première rentrée scolaire. Situé en plein centre-ville, en lieu et place de l'ancien centre de loisirs, ce nouvel établissement comprend 9 classes élémentaires et maternelles modulables, des espaces de motricité pour les activités sportives et culturelles et deux cours protégées par des préaux et des arbres, est aussi une structure qui répond aux critères environnementaux les plus stricts.

En septembre, ce sont cinq classes, de la petite section de maternelle au CE2, qui ouvriront. Les autres classes ouvriront progressivement et permettront au fil du temps d'alléger les autres écoles.

Parallèlement à l'ouverture du groupe scolaire Simone Veil, de nombreux travaux ont eu lieu dans nos écoles et nos crèches pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Enfin, quelques semaines après la rentrée, au retour des vacances de la Toussaint, nous inaugurerons la toute nouvelle structure dédiée à l'accueil périscolaire et de loisirs de l'école Michelet. Respectueuse de l'environnement, économe en énergie et conforme aux exigences les plus strictes en termes d'accessibilité, cette nouvelle structure permettra d'accueillir les enfants et les animateurs de la meilleure manière.

Vous l'aurez compris, tout comme pour vous, la rentrée scolaire marque un moment fort de l'année et nous sommes, avec les agents, à pieds d'oeuvre, pour qu'elle soit la plus légère pour vous et la plus sereine pour les enfants.

En attendant de vous retrouver devant les grilles de nos écoles, lundi 4 septembre, l'équipe municipale et l'ensemble des agents municipaux vous souhaitent un très bel été et de bonnes vacances !



Lamia BENSARSA REDA
Maire de Juvisy-sur-Orge

Amandine COSTA
Adjointe au Maire, chargée de la famille,
de la petite enfance, de l'enfance et des aînés

SOMMAIRE

1 PETITE ENFANCE

- ✓ LE RELAIS PETITE ENFANCE
- ✓ INSCRIPTION EN STRUCTURE PETITE ENFANCE
- ✓ LES AUTRES MODES DE GARDE
- ✓ AIDE AUX FAMILLES POUR L'ACCUEIL 0-3 ANS

2 ÉDUCATION

- ✓ CARNET D'ADRESSES
- ✓ EMPLOIS DU TEMPS DES ÉCOLES ET CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES
- ✓ TARIFICATION
- ✓ LE CLAS
- ✓ LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
- ✓ LE CENTRE DE LOISIRS ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
- ✓ TRANSPORT SCOLAIRE

1

PETITE ENFANCE



RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00
ESPACE MARIANNE 25, GRANDE RUE - PLACE A.FRANCE

LE SERVICE EDUCATION-PETITE ENFANCE EST À VOTRE SERVICE ET ASSURE LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN :

• **du RPE**
(Relais Petite Enfance)

• **Des accueils collectifs :**

- 2 micro-crèches (20 places)
- 2 multi-accueils (105 places)

• **d'un accueil familial**
(15 places)



ÉLUE RÉFÉRENTE

Amandine COSTA

Adjointe au Maire, chargée de la famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés

LE RELAIS PETITE ENFANCE

(EX-RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)E(S))

DISPOSITIF INITIÉ PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF), PORTÉ PAR LA VILLE, LE RPE EST UN LIEU D'INFORMATIONS, DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AU SERVICE DES PARENTS, DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)E(S) SALARIÉ(E)S DU PARTICULIER EMPLOYEUR ET DES ENFANTS QU'ILS ACCUEILLENENT.

Le RPE accompagne les parents et les futurs parents dans leurs recherches de mode de garde. Les parents peuvent y recevoir des informations sur l'ensemble des modes d'accueil ainsi qu'un accompagnement dans leurs recherches et leurs démarches pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le), ou encore d'une garde à domicile.

De plus, le Relais Petite Enfance accompagne les assistant(e)s maternel(le)s dans leur

professionnalisation, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences, d'être accompagné(e)s dans leurs démarches et d'obtenir une documentation professionnelle.

Pour les enfants, le Relais Petite Enfance est un lieu de rencontre avec des activités adaptées à leur âge, qui permet une socialisation en douceur en présence de leur assistant(e) maternel(le).

Pour contacter le Relais Petite Enfance :

Maison de la Petite Enfance
41-45 rue Monttessuy
01 69 12 32 21
rpe@mairie-juvisy.fr

Accueil téléphonique :

Lundi et jeudi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 19h
Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi de 9h à 12h30

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES PARENTS

Une réunion par mois, à l'espace Marianne ou à la Maison de la Petite Enfance

Renseignements et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance au
01 69 12 32 21
ou par mail à :
rpe@mairie-juvisy.fr

INSCRIPTION EN STRUCTURE PETITE ENFANCE DE LA VILLE

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE MUNICIPALES ACCUEILLEN LES ENFANTS JUVISIENS DE 10 SEMAINES À L'ENTRÉE EN MATERNELLE.

QUI CONTACTER ?

- ✓ **L'espace Marianne (guichet unique) :**
Les agents d'accueil vous fourniront les dossiers d'inscription et les informations pour la pré-inscription en structure
Petite Enfance : 01 69 12 50 00
- ✓ **Le service Éducation - Petite Enfance :**
Il gère les structures Petite Enfance et le suivi des dossiers.
Il est joignable par téléphone au 01 69 12 32 49
service.petite.enfance@mairie-juvisy.fr

ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE : LA VILLE MET EN PLACE UN SYSTÈME DE POINTS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX FAMILLES

Depuis 2022, pour plus de transparence et afin d'améliorer l'efficacité dans les attributions de places en crèche, chaque famille se voit attribuer un nombre de « points » en fonction de sa situation, afin de mieux aider les parents qui travaillent ou en recherche d'emploi. Concrètement, le nombre de points est obtenu en fonction de trois grands items : l'antériorité de la demande, la structure familiale et l'activité des parents.

Retrouvez le règlement d'attribution des places en crèche sur le site juvisy.fr Rubrique Petite Enfance

QUELS MODES D'ACCUEIL POSSIBLES ?

✓ **ACCUEIL RÉGULIER**
Les enfants sont accueillis à des horaires et jours fixes déterminés dans un contrat d'accueil.

Ce mode d'accueil est proposé dans les structures municipales suivantes :



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PLACE ?

Pour bénéficier d'un accueil dans l'une des structures Petite enfance, vous devez remplir un dossier disponible à l'Espace Marianne ou sur juvisy.fr

Ce dossier doit être remis ou envoyé à l'Espace Marianne, 25 Grande Rue, avec les pièces suivantes :

- 1**
- Pour un enfant qui est né :**
- ✓ acte de naissance ou copie du livret de famille,
 - ✓ justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - ✓ justificatif d'activité ou de recherche d'emploi le cas échéant.

- 2**
- Pour un enfant à naître :**
- ✓ certificat de grossesse,
 - ✓ justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 - + les pièces suivantes à la naissance de l'enfant :
 - ✓ acte de naissance ou copie du livret de famille,
 - ✓ justificatif d'activité ou de recherche d'emploi le cas échéant.
- Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible (dès 4 mois de grossesse), ainsi que les autres pièces demandées dans le dossier en fonction de votre situation.

STRUCTURE		HORAIRES	LOCALISATION	TYPE DE STRUCTURE
Multi-accueil Korczak		7h30 - 18h30	48 rue Albert Sarraut <i>Quartier Plateau</i>	Structures collectives qui assurent à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel.
Multi-accueil Joséphine Baker	Accueil collectif	7h30 - 18h45	Maison de la Petite Enfance 41-45 rue Montessuy <i>Quartier Seine</i>	
	Accueil familial	7h30 - 18h45	Quartiers Plateau, Centre et Entre-voies (Bureaux localisés à la Maison de la Petite Enfance)	
Micro-crèche Fée Clochette		8h - 18h	1 bis rue Montenard <i>Quartier Centre</i>	Petite structure collective de 10 places accueillant des enfants de plus de 2 ans.
Micro-crèche Peter Pan		8h - 18h		Petite structure collective de 10 places accueillant des enfants de plus de 1 an.

ATTRIBUTION DES PLACES

La commission d'attribution des places a lieu chaque année au printemps pour une rentrée au mois de septembre. Quelques semaines avant cette commission, vous recevrez un courrier de confirmation dans lequel on vous demandera d'actualiser vos choix.

✓ ACCUEIL OCCASIONNEL

L'enfant fréquente la structure une journée ou deux demi-journées par semaine en fonction des besoins des familles et des places disponibles.

Ce mode d'accueil correspond plutôt aux besoins des parents sans emploi ou ayant un autre mode de garde en complément.

Ce mode d'accueil est proposé dans les structures suivantes :

STRUCTURE	HORAIRES	LOCALISATION	TYPE DE STRUCTURE
Multi-accueil Korczak	9h-17h ou 9h-12h ou 15h-18h	48 rue Albert Sarraut <i>Quartier Plateau</i>	Structures collectives qui assurent à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel.
Multi-accueil Joséphine Baker		Maison de la Petite Enfance 41-45 rue Montessuy <i>Quartier Seine</i>	



TARIFS EN STRUCTURE PETITE ENFANCE :

La participation financière des familles est calculée à partir des ressources mensuelles des ménages (avis d'imposition de l'année précédente) qui sont multipliées par un taux d'effort fixé par la CAF. Ce taux varie en fonction du nombre d'enfants.

MULTI-ACCUEILS		ACCUEIL FAMILIAL ET MICRO-CRÈCHES	
1 enfant à charge	0.0619%	1 enfant à charge	0.0516%
2 enfants à charge	0.0516%	2 enfants à charge	0.0413%
3 enfants à charge	0.0413%	3 à 5 enfants à charge	0.0310%
4 à 7 enfants à charge	0.0310%	6 à 8 enfants à charge	0.0206%
8 enfants à charge	0.0206%		

LES AUTRES MODES DE GARDE

QUE FAIRE SI JE N'AI PAS OBTENU DE PLACE DANS UNE DES STRUCTURES D'ACCUEIL MUNICIPALES ? D'AUTRES POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS POUR FAIRE GARDER VOTRE ENFANT :

RECRUTER UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) INDÉPENDANT(E) :

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la Petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants généralement âgés de moins de six ans.

Avant d'accueillir un enfant, l'assistant(e) maternel(le) doit obligatoirement avoir été agréé(e) par le Président du Conseil Départemental après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel. L'assistant(e) maternel(le) indépendant(e) est salarié(e) du parent qui l'emploie (particulier

employeur). Pour vous aider dans vos recherches, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (voir page 3).

RECOURIR À LA GARDE À DOMICILE

PLUSIEURS POSSIBILITÉS :

- ✓ Assurer vous-même(s) le recrutement d'une personne et les formalités liées au statut d'employeur.
- ✓ Partager avec une autre famille l'emploi d'une personne à domicile qui s'occupe de vos enfants respectifs alternativement à votre domicile ou à celui de l'autre famille.

- ✓ Avoir recours à un organisme déclaré et/ou agréé par l'État (association ou entreprise) qui prend alors en charge à votre place les tâches administratives liées au recrutement et aux obligations de l'employeur. Plusieurs organismes de ce type sont localisés sur Juvisy-sur-Orge et aux alentours :

IDEAL'NOUNOU

2, rue Monténard 91260 JUVISY-SUR-ORGE
Tél. 01 69 21 84 20

BABYCHOU SERVICES

5 rue Paul Marais 91260 JUVISY-SUR-ORGE
Tél. 06 30 47 03 36

Sites sur lesquels vous trouverez des informations complémentaires sur ces modes de garde : www.mon-enfant.fr / www.pajemploi.urssaf.fr

AIDE AUX FAMILLES POUR L'ACCEUIL 0-3 ANS

LA VILLE ACCORDE UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES FAMILLES RECOURANT À UN MODE DE GARDE PRIVÉ

Votee au Conseil municipal du 29 juin 2022, une aide financière est désormais accordée par la Ville pour les familles qui ont recours à un mode de garde privé (Assistants maternelles et crèches privées, juvisiennes et hors juvisiennes).

Concrètement, les familles juvisiennes employant un(e) assistant(e) maternel(le), une garde à domicile ou ayant recours à une structure privée (micro-crèche, entreprise ou association), à Juvisy ou hors Juvisy se voit verser une aide coup de pouce, leur permettant de faire face aux frais de garde. Plafonnée à 370 euros, cette aide est versée une seule fois par enfant avant l'entrée à l'école.

Retrouvez le règlement intérieur de l'aide précisant les conditions d'éligibilité sur le site juvisy.fr rubrique Petite Enfance



LES AIDES FINANCIÈRES

Le complément de libre choix de mode de garde (cmg) :

Votre CAF verse une aide pour la rémunération de votre salarié selon l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants à charge et les ressources. Un minimum de 191.41 euros vous est versé chaque mois, sans plafond de revenu. Le maximum étant de 506 euros au 1^{er} avril 2023.

Votre CAF prend aussi à sa charge 100% des cotisations sociales pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).

À SAVOIR

Les frais que vous engagez pour la garde d'enfants, déduction faite du CMG (complément de libre choix du mode de garde), peuvent vous donner droit à un crédit d'impôt.

MICRO-CRÈCHE PRIVÉE GAZOUILLES ET PATOUILLES

GAZOUILLES ET PATOUILLES EST UNE MICRO-CRÈCHE, SITUÉE DANS LE QUARTIER ENTRE DEUX VOIES DE JUVISY-SUR-ORGE.

Elle a été conçue pour favoriser un éveil précoce dès la naissance de vos enfants, qui seront encadrés par une équipe de professionnels de la Petite Enfance, dans une atmosphère familiale.

Notre structure accompagne les premiers pas de votre enfant vers l'autonomie et le sensibilise à l'école maternelle avec des valeurs de tolérance, de partage et de respect de l'autre.

Parmi ses objectifs : aider vos enfants à grandir à travers les arts, la littérature enfantine et la sensibilisation à la protection de la nature est notre vocation, pour un bébé épanoui et des parents sereins.

22 rue Pasteur
91260 Juvisy-sur-orge
**Tél. 01 69 42 74 09 ou
06 81 42 19 82**

gazouillesetpatouilles@gmail.com

MICRO-CRÈCHE PRIVÉE LE BERCEAU DES ROIS

Située rue Blazy, la micro-crèche le Berceau des rois permet à chaque famille de bénéficier d'un forfait journalier de 10h pour son enfant qu'elle peut utiliser en mode Halte-garderie (choix du nombre d'heures par jour), sur un temps partiel (entre 2 et 4 jours/sem) ou un temps complet (5 jours/sem). Le Berceau des rois c'est :

- L'accueil des enfants à partir de 2 mois et demi (les effectifs sont composés pour moitié d'enfants en bas âge et pour moitié d'enfants au-dessus de 12 mois).

• La crèche de Juvisy fait partie d'un réseau dont les structures sont éligibles au Complément de Libre Choix de mode de garde de la CAF, valable également pour les revenus considérés comme élevés. Une simulation financière est possible sur le site Internet.

33, Rue Blazy
91260 Juvisy-sur-orge
Tel : 09 72 61 06 09
berceaudesrois.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h.

• **Pré-inscriptions et inscriptions toute l'année directement auprès de ces structures, en fonction des places disponibles.**

2

ÉDUCATION



LE SERVICE EDUCATION-PETITE ENFANCE, AVEC L'ENSEMBLE DES SERVICES MUNICIPAUX, ORGANISE, COORDONNE ET SOUTIEN LES ACTIONS LIÉES À L'ENSEIGNEMENT, L'ACCUEIL DES ENFANTS AU PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS.

Les inscriptions scolaires doivent être effectuées pour l'entrée à l'école maternelle ainsi que lors du passage à l'école élémentaire.

- L'école d'accueil est déterminée selon le secteur scolaire. Les familles doivent se présenter à l'espace Marianne munies des pièces suivantes :
- ✓ livret de famille,
 - ✓ justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - ✓ justificatifs des vaccinations obligatoires.

Les renseignements suivants vous seront demandés :
N° allocataire Caf // N° de tél (Personnel(s) et professionnel(s))
et adresse mail des représentants légaux.

VOS ÉLUES RÉFÉRENTES :



Amandine COSTA

Adjointe au Maire, chargée de la famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés.



Malika ABBACI

Conseillère municipale déléguée aux Projets éducatifs et de loisirs.

**RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00
ESPACE MARIANNE 25, GRANDE RUE**

CARNET D'ADRESSES (sous réserve de modification éventuelles décidées par l'Education Nationale).

ÉCOLES MATERNELLES

Saint-Exupéry	27, Grande Rue - Tél. 01 69 21 94 17 Directrice : Mme Piazza d'Olmo	8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30
Françoise Dolto	2, rue des Palombes - Tél. 01 69 21 08 40 Directrice : Mme Gilbert	8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30
Tomi Ungerer	4, allée Jean Fourest - Tél. 01 60 48 70 90 Directrice : Mme Cousin	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
La Fontaine	36, rue Monttessuy - Tél. 01 69 21 98 43 Directeur/rice : En attente d'information	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
Jean Jaurès	5, rue Petit - Tél. 01 69 21 56 87 Directrice : Mme Tourné-Savard	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
Simone Veil	Allée de Thale - Tél : En attente Directeur/rice : En attente d'information	8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Jean Jaurès	5, rue Petit - Tél. 01 69 21 56 82 Directrice : Mme Gomes	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
Edmond Michelet	30, rue Blazy - Tél. 01 69 21 99 25 Directrice : Mme Szymanski	8h15 à 11h15 - 13h15 à 16h15
Tomi Ungerer	4, allée Jean Fourest - Tél. 01 60 48 70 90 Directrice : Mme Cousin	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
Simone Veil	Allée de Thale - Tél : En attente Directeur/rice : En attente d'information	8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

AUTRE ÉCOLE

École privée catholique Ste-Anne	12, rue du Lieutenant Legourd - Tél. 01 69 21 41 87 8h45 à 12h00 // 13h45 à 16h45 - Directrice : Mme Du Pasquier
---	---

EMPLOIS DU TEMPS

RETROUVEZ CI-DESSOUS LES EMPLOIS DU TEMPS DE VOS ENFANTS DANS
LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
LE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI

LES ÉCOLES MATERNELLES

DOLTO / ST-EXUPÉRY / SIMONE VEIL				
À PARTIR DE 7H30	DE 8H30 À 11H30	DE 11H30 À 13H30	DE 13H30 À 16H30	DE 16H30 À 19H
Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire

JAURÈS / UNGERER / LA FONTAINE				
À PARTIR DE 7H30	DE 8H45 À 11H45	DE 11H45 À 13H45	DE 13H45 À 16H45	DE 16H45 À 19H
Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

JAURÈS / UNGERER					
À PARTIR DE 7H30	DE 8H45 À 11H45	DE 11H45 À 13H45	DE 13H45 À 16H45	DE 16H45 À 18H	DE 18H À 19H
Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Étude surveillée	Accueil périscolaire

MICHELET					
À PARTIR DE 7H30	DE 8H15 À 11H15	DE 11H15 À 13H15	DE 13H15 À 16H15	DE 16H15 À 17H45	DE 17H45 À 19H
Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Étude surveillée	Accueil périscolaire

SIMONE VEIL					
À PARTIR DE 7H30	DE 8H30 À 11H30	DE 11H15 À 13H15	DE 13H30 À 16H30	DE 16H30 À 17H45	DE 17H45 À 19H
Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Étude surveillée	Accueil périscolaire

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

RENTÉE DES ÉLÈVES :
Lundi 4 septembre 2023
VACANCES DE LA TOUSSAINT :
du samedi 21 octobre
au dimanche 5 novembre 2023
VACANCES DE NOËL :
du samedi 23 décembre 2023
au dimanche 7 janvier 2024

VACANCES D'HIVER :
du samedi 10 février
au dimanche 25 février 2024
VACANCES DE PRINTEMPS :
du samedi 6 avril
au dimanche 21 avril 2024
DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ :
à partir du samedi 6 juillet 2024

NOUVEAU !

TARIFICATION

VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT SOIT ACCUEILLI À LA RESTAURATION SCOLAIRE, À L'ÉTUDE SURVEILLÉE, À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS ?

À partir du 10 juillet, trois options s'offrent à vous :

- ▶ **En vous connectant via le portail famille « Juv'easy »** - les démarches sont ainsi simplifiées
- OU**
- ▶ **Par mail en écrivant à tarifs@mairie-juvisy.fr**
- OU**
- ▶ **En déposant les documents à l'accueil de l'Espace Marianne, 25 Grande rue**

Il vous suffit de vous munir de :

- vos avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021** — celui-ci permettra de calculer votre taux de participation individualisé
- la fiche de calcul des tarifs à remplir par vos soins** — transmise par mail aux familles

En fonction de votre situation, d'autres éléments pourraient vous être demandés.

ACCUEIL À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET/OU À L'ÉTUDE SURVEILLÉE :

Vous pouvez faire vos réservations directement en ligne sur le portail famille « Juv'easy ». Ces réservations serviront à établir vos factures. Vous avez également la possibilité de compléter la fiche de réservation à l'accueil de l'espace Marianne. Pour être prise en compte, les réservations et modifications devront être faites au plus tard le 20 du mois précédent.

ACTIVITÉS (COUT UNITAIRE)	TARIF MINIMUM	TARIF MAXIMUM	HORS COMMUNE
Pause méridienne	0,95 €	6,00 €	9,70 €
Etudes surveillées	0,48 €	3,00 €	7,63 €

Pour plus d'équité, les tarifs sont calculés individuellement en fonction des revenus entre le tarif minimum et le tarif maximum

HORAIRES DE L'ESPACE MARIANNE

Lundi : de 8h30 à 12h30 // de 13h30 à 17h
Mardi : de 8h30 à 12h30 // de 13h30 à 19h
Mercredi : de 8h30 à 12h30 // de 13h30 à 17h
Jeudi : fermé le matin // de 13h30 à 17h
Vendredi : de 8h30 à 12h30 // de 13h30 à 17h
Samedi : de 8h30 à 12h30

Horaires d'été du 10 juillet au 26 août :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : horaires inchangés
Mardi : de 13h30 à 17h
Samedi : fermé





LE CLAS

CONTRAT LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT À LA
SCOLARITÉ (CLAS) **L'ACCUEIL
DU SOIR**

Les accueils du soir s'inscrivent dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Ils proposent aux enfants d'élémentaire et aux collégiens qui en ont besoin de les aider dans leur scolarité et de leur permettre de s'épanouir à l'école.

LES HORAIRES DU CLAS

CENTRE-VILLE
ÉCOLE MICHELET,
GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL ET
COLLÈGE BUISSON)
Dans les locaux de Ducastel
1 rue de l'Observatoire

Lundi-jeudi

**OU mardi-vendredi
de 16h15 - 18h45**

PLATEAU
ÉCOLE JAURÈS
ET COLLÈGE BUISSON)
28/32 rue Albert Sarraut

Lundi-jeudi

**OU mardi-vendredi
de 16h45 - 18h45**

INSCRIPTION AU CLAS

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au CLAS, contactez le Service Education - Petite Enfance au 01 69 12 50 00. Les familles désirant s'inscrire seront reçues en entretien.

**Contactez dès à présent le
01 69 12 50 00**

Le service confirmera l'inscription début septembre.

Tarif : 1,11€ / mois



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS RÉPOND À LA VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE PERMETTRE L'EXPRESSION PLEINE ET ACTIVE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA CITOYENNETÉ.

QUEL EST LE RÔLE DU CME ?

Les enfants ont des droits reconnus par la convention des Nations Unies de 1989. Le CME permet de mettre certains droits en pratique : le droit au respect, le droit d'avoir des opinions et de donner son avis, le droit d'être écouté.

EN EFFET, IL PERMET AUX JEUNES ÉLUS :

- ✓ de se former à l'exercice d'une citoyenneté active, de leur donner un lieu d'expression et d'action,

- ✓ de découvrir le fonctionnement des instances de l'état (Sénat, Assemblée nationale) et les dispositifs des collectivités territoriales : région, département, commune...
- ✓ d'écouter les enfants et de faire entendre leur voix,
- ✓ de proposer des actions dans l'intérêt général des enfants et de tous les Juvisiens,
- ✓ de s'exprimer, de débattre et de dialoguer avec les élus de la municipalité.



RENSEIGNEMENTS

**Service Éducation -
Petite Enfance**
Espace Marianne 25, Grande rue
Tél. 01 69 12 50 00

LE CENTRE DE LOISIRS ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

LIEU D'ÉVEIL ÉDUCATIF MAIS AUSSI ESPACE DE DÉCOUVERTE, DE CRÉATION ET D'ÉPANOUISSEMENT

**JEUX D'EXPRESSION, TRAVAUX MANUELS, JEUX D'EXTÉRIEUR,
INITIATIONS SPORTIVES, SORTIES ET DÉCOUVERTES...**

PRÉ-INSCRIPTION ET PRÉ-PAIEMENT

Se munir de la fiche de renseignements aux accueils (matin, midi, étude, soir, mercredi et vacances) dûment remplies, ainsi que des certificats de vaccinations le cas échéant.

Établie sur la base de la réservation avec pré-paiement, la facture est à régler en se présentant à l'accueil famille de l'IFAC (1 rue de l'Observatoire), par courrier ou sur le portail famille de l'IFAC.

Le calcul du taux de participation individualisé est effectué à l'espace Marianne.

Ces démarches pourront être également faites par voie dématérialisée sur le portail de l'IFAC : <https://espacefamille.aiga.fr:10079043>. Les identifiants vous seront communiqués dans le courant de l'été.

PERMANENCES / SECRÉTARIAT IFAC - 1 RUE DE L'OBSERVATOIRE

Tél : 01 81 93 30 43

Lundi : 9h30 - 12h // 13h30 - 19h

Mardi : 9h30 - 12h // 13h30 - 17h

Mercredi : 7h30 - 12h // 13h30-17h

Jeudi : 13h30-17h

Vendredi : 9h30 - 12h // 13h30 - 17h

ACTIVITÉS (CÔÛT UNITAIRE)	TARIF MINIMUM	TARIF MAXIMUM	HORS COMMUNE
Heure d'accueil	0,36 €	2,25 €	3,70 €
Heure d'accueil + goûter	0,40 €	2,50 €	4,10 €
1/2 journée ALSH avec repas	2,06 €	13,00 €	30,94 €
Journée ALSH (repas et goûter)	3,17 €	20,00 €	46,89 €

Pour plus d'équité, les tarifs sont calculés individuellement en fonction des revenus entre le tarif minimum et le tarif maximum

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement





TRANSPORT SCOLAIRE ANNÉE 2023-2024

Une fiche d'inscription est adressée par courrier postal à tous les élèves qui bénéficiaient l'année précédente d'un transport scolaire. Pour les nouveaux élèves, vous pouvez récupérer cette fiche d'inscription sur le site Internet et / ou à l'espace Marianne.

Tarif unique pour toutes les familles : 12 € par enfant

CIRCUIT ALLER		CIRCUIT RETOUR	
HORAIRES Du lundi au vendredi	ARRÊTS	HORAIRES du Lundi au Vendredi	ARRÊTS
QUARTIER SEINE // ÉCOLE MICHELET			
7H40	4 rue Monttessuy	16H25	École Michelet
7H40	32 rue Monttessuy	16H30	4 rue Monttessuy
7H50	Gare routière Seine	16H35	32 rue Monttessuy
7H50	15 quai Gambetta	16H40	Gare routière Seine
8H00	École Michelet	16H43	15 quai Gambetta
PLATEAU // ÉCOLE JEAN JAURÈS (1^{er} tour) - élémentaires uniquement			
8H13	Square M.Cheveaux	17H05	École Jean Jaurès
8H18	École Jean Jaurès	17H12	Square M.Cheveaux
PLATEAU // ÉCOLE JEAN JAURÈS (2^{ème} tour) - élémentaires et maternelles			
8H30	Maternelle F.Dolto	17H20	École Jean Jaurès
8H40	École Jean Jaurès	17H30	Maternelle F.Dolto
MARCHÉ // ÉCOLE JEAN JAURÈS - élémentaires et maternelles			
8H15	Marché de Juvisy	17H05	École Jean Jaurès
8H20	10 avenue Raspail	17H10	Place Barbusse
8H28	Place Barbusse	17H20	19 avenue Gounod / Terrasse
8H37	École Jean Jaurès	17H25	Marché de Juvisy

VOTRE ENFANT RENTRE EN MATERNELLE : LES ATSEM DE LA VILLE VOUS DONNE QUELQUES CONSEILS POUR PRÉPARER CETTE RENTRÉE SEREINEMENT !

Infos pratiques :

- ✓ Les vêtements, chaussures, sacs à dos, etc, doivent être marqués avec le nom et prénom de l'enfant.
- ✓ Éviter les chaussures à lacets ou trop serrées et les salopettes. Pour le sac à dos, choisir un système dorsal plutôt qu'une « valise ». Privilégier les vêtements pratiques pour faciliter le passage en salle de propreté.
- ✓ Fournir un change complet (chaussettes, sous-vêtement, t-shirt et pantalon ou robe).
- ✓ Mettre dans le sac à dos la tétine (identifiée et en bon état) et le doudou. Ne pas mettre de goûter ni d'eau dans le sac.

Préparation à une journée d'école :

- ✓ Une rentrée, ça se prépare ! Il faut habituer les enfants à prendre un petit déjeuner et leur expliquer comment va se dérouler cette journée avec la restauration, la récréation, la sieste, le goûter et les rassurer en leur disant que le soir ils retrouveront leur famille.
- ✓ Les préparer à l'autonomie sur la propreté et l'habillement/déshabillage.

Le jour J, éviter de repousser le moment de la séparation. Le personnel de l'école est expérimenté et à même d'apporter le réconfort aux enfants qui en ont besoin.



Daphné, Térésa, Elisabeth,
Nathalie, Emmanuelle, Lesly, Brigitte,
Jacky, Sandra et Yamina